

dictionnaire pratique

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
PRATIQUE
QUILLET

Q-Z



LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET
278 boulevard Saint-Germain, Paris 7^e

IMPRIMÉ ET RELIÉ
POUR LA
LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET
PAR
L'IMPRIMERIE DES DERNIÈRES NOUVELLES
DE STRASBOURG

DÉPÔT LÉGAL : 2^e TRIMESTRE 1975
N° D'ORDRE ÉDITEUR 157 — N° D'IMPRESSION 74 100

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
PRATIQUE
QUILLET

© LIBRAIRIE ARISTIDE QUILLET - PARIS - 1974
PRINTED IN FRANCE
IMPRIMÉ EN FRANCE

Direction de la publication :

Jean ROCAUT †, Christian ROCAUT, Guy ROCAUT

Ont apporté leur contribution à la rédaction de l'ouvrage :

LUCOT (HUBERT), rédacteur en chef

ALLAR (RENÉ), professeur de sanscrit.
AMAT (ÉMILE), agrégé de l'Université.
BARLOY (JEAN-JACQUES), docteur ès sciences.
BEAUNE (CARISS), maître en histoire de l'Art.
BLIN (ANNIE), maître en géographie.
BONÉFANT (CLAUDE), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, administrateur de l'Assemblée nationale.
BOUTET (JOSIANE), assistante en linguistique.
BRIGNON (JEAN), agrégé de l'Université, inspecteur d'académie.
CLAUSSE (ROGER), ingénieur général de la Météorologie.
COLLE (PIERRE), colonel de l'Armée de l'Air. (R)
DAIVE (JEAN)
DAUVOIS (MICHEL), ingénieur au Centre national de la recherche scientifique.
DELFEL (GUY), agrégé de l'Université, professeur de lettres supérieures au lycée Marcellin-Berthelot.
DENIZOT (MICHEL), directeur de l'Institut de botanique de Montpellier.
DUFEIL (JEAN-MARIE), informateur religieux.
FERRÉOL (HENRI), professeur technique.
FLOCH (JEAN-PIERRE), maître en géographie, professeur au lycée d'Athis-Mons-Juvisy.
GIRARD (MICHEL CLAUDE), maître-assistant à l'Institut national agronomique de Paris (Grignon).
GRENET (COLETTE), licenciée ès lettres, diplômée d'études supérieures d'histoire.
GUYOT (LUCIEN), professeur à l'École nationale supérieure agronomique de Grignon, membre de l'Académie d'agriculture de France, lauréat de l'Académie des sciences.
HÉLOIR (JEAN-PIERRE), géologue diplômé d'études approfondies (3^e cycle).
HOFER (ARTHUR L.), maître ès lettres.
KARABOUKOV (TONTCHO)
KAYA (MICHIKO), directrice de l'International society for educational information (Tokyo).
LANXADE (JACQUES), capitaine de frégate.
LEMAIRE (BERNARD), licencié en théologie, diplômé d'études supérieures de philosophie.

LENOIR (JEAN), maître de conférences à l'Institut national agronomique de Paris (Grignon).
MINAYA MONTANO (LUIS), licencié en sciences de l'information.
MISKOVSKY (JEAN-CLAUDE), chargé de recherches au C.N.R.S. (laboratoire de géologie de l'Université de Paris), docteur ès sciences.
MOREL (NICOLAS)
MOURGUES (JACQUES), professeur au lycée Lakanal (Sceaux).
PERDEREAU (BERNARD), biologiste de l'Institut du radium (fondation Curie).
PERROT (MARTYNE), chargée d'Études en sociologie.
PETIT-JOUVET (JACQUES), ingénieur E.T.P.
QUEROUIL (OLIVIER), licencié ès lettres, maître en linguistique, diplômé de l'E.P.H.E.
RAIS (RAJA), directeur d'Interser educational systems (Beyrouth).
RIFFAULT (JACQUES), avocat à la cour d'appel de Paris.
RIVOLIER-HENRY (CAROLINE).
SCHWARTZ (ALAIN), ingénieur civil des Mines, ancien élève de l'I.C.G.
TALBOT (NORMAND), avocat, directeur littéraire de l'encyclopédie de la Jeunesse (Montréal).
VERDET (JEAN-PIERRE), astronome à l'Observatoire de Paris.
VOLFOVSKY (CLAUDE), assistant à la faculté des sciences de Paris.

Correcteurs

BACH (NICOLE), certificat d'études littéraires générales.
BOULIFARD (SUZANNE)
CANDELIER (ÉLIZABETH)
CHPOLYANSKY (MAROUSSIA), maître ès lettres, diplômée de l'Institut des langues orientales vivantes.
FERRERO (DOMINIQUE), licencié ès lettres, ancien élève de l'École normale supérieure.
GRIGORESCO (ODILE)
JUNOD (ANDRÉE)
LEVAILLANT (DENIS), licencié en philosophie.
MORGAN (GENEVIÈVE)
ZHA (ÉDITH), maître en philosophie.

Nous tenons à remercier les ÉDITIONS ENCYCLOPÉDIQUES ROUMAINES (Editura enciclopedica romana, Bucarest) et l'agence INTERPRESS (Varsovie) de leur contribution courtoise à la rédaction des articles concernant leur pays.

Dessinateurs

BENTEGEAT (JEAN)
BENTEGEAT (MICHEL)
BOUILLOT (J.-M.)

CAUSSE (ÉTIENNE), cartographe
CHABROULLET (RENÉ)
CORDONNIER (PAUL)

GAILLARD (DENISE)
HÉROUARD (P.)
LOUIS (ROBERT)

MERLET (GUY)
NIVELET (CHARLES)
TIZIOU (JACQUES)

HORS-TEXTE ILLUSTRÉS EN COULEURS

| | |
|--|------|
| Anthropologie physique | 120 |
| Architecture | 152 |
| Automobiles | 208 |
| Avions | 224 |
| Balisage | 240 |
| Barrages | 256 |
| Belgique, armoiries du Royaume et blasons des provinces | 288 |
| Bijoux | 320 |
| Bois | 328 |
| Broderies | 384 |
| Canada, armoiries du Canada et blasons des provinces | 417 |
| Céramique | 464 |
| Cézanne | 480 |
| Chagall | 481 |
| Champignons | 496 |
| Chats | 512 |
| Chevaux | 528 |
| Chiens | 544 |
| Corot | 656 |
| Courbet | 657 |
| Costumes régionaux français | 672 |
| David | 736 |
| Delacroix | 737 |
| Décorations françaises et étrangères | 744 |
| Dentelle (noir) | 768 |
| Drapeaux | 840 |
| Espace | 960 |
| Fleurs | 1064 |
| France, blasons des anciennes provinces françaises | 1104 |
| Fruits | 1136 |
| Gauguin | 1168 |
| Van Gogh | 1169 |
| Goya | 1216 |
| El Greco | 1217 |
| Héraldique | 1304 |
| Homme | 1328 |
| Lune | 1648 |
| Mammifères | 1688 |
| Manet | 1696 |
| Matisse | 1697 |
| Marbres | 1712 |
| Marine | 1720 |
| Michel-Ange | 1792 |
| Minéralogie | 1808 |
| Monet | 1824 |
| Miro - Modigliani - Mondrian - Morandi - Munch | 1825 |
| Système nerveux | 1920 |
| Noyau | 1968 |
| Océanographie | 1992 |
| Oiseaux | 2008 |
| Optique | 2016 |
| Paléontologie | 2080 |
| Papillons | 2096 |
| Pétrole | 2176 |
| Picasso | 2208 |
| Poussin | 2209 |
| Poissons | 2256 |
| Préhistoire, art rupestre | 2312 |
| Raphaël | 2424 |
| Renoir | 2425 |
| Rembrandt | 2456 |
| Reptiles | 2464 |
| Rouault | 2536 |
| Rubens | 2537 |
| Signaux routiers | 2544 |
| Sang | 2584 |
| Satellites | 2600 |
| Suisse, blason de la Confédération Helvétique et blasons des cantons | 2776 |
| Télévision | 2840 |
| Tintoret | 2872 |
| Titien | 2873 |
| Travaux Publics | 2920 |
| Uniformes | 2960 |
| Univers | 2984 |
| Velasquez | 3016 |
| Vinci | 3017 |
| Verrerie | 3024 |
| Vitrail | 3072 |
| Zoologie | 3128 |

CARTES EN COULEURS

| | |
|--|------|
| Afrique, physique, politique | 32 |
| République fédérale allemande, République démocratique allemande | 80 |
| Amérique du Nord, politique, physique | 88 |
| Amérique du Sud, physique, politique | 89 |
| Asie, physique, politique | 176 |
| Australie | 192 |
| Belgique | 193 |
| Canada | 432 |
| Chine | 433 |
| États-Unis, physique, politique | 976 |
| Europe, physique, politique | 992 |
| France, physique, administrative | 1096 |
| France, voies de communications, énergie électrique | 1097 |
| Grande-Bretagne et Eire, politique et économiques | 1232 |
| Italie | 1233 |
| Japon et Corée | 1456 |
| Océanie | 2000 |
| Océan Pacifique Nord | 2001 |
| Planisphère terrestre | 2240 |
| Pôles | 2241 |
| Suisse | 2768 |
| Union des Républiques Socialistes Soviétiques, Ouest, générale | 2968 |



Q, n. m. Dix-septième lettre de notre alphabet et treizième de nos consonnes. On la nomme généralement *qu* (*ku*), parfois *que* (*ke*). C'est le koppa de l'ancien alphabet grec, de bonne heure abandonné par les Grecs parce qu'il faisait double emploi avec leur kappa. Les Romains l'ont conservé, mais seulement devant la voyelle *u*. On ne le rencontre guère, en français, que dans des mots dérivés du latin. — La consonne *q* est une consonne *occlusive gutturale sourde*; elle a le son du *k* ou du *c* dur. Elle s'emploie seule à la fin d'un petit nombre de mots : *coq*, *cing*, etc., et parfois dans la transcription de mots sémitiques : *Qoran*, *qoppa*. Partout ailleurs, elle est suivie de la voyelle *u*, qui disparaît ordinairement dans la prononciation : *qualifier*, *liquide*, etc. Quand elle se fait sentir, elle se prononce *u*, comme dans *questure* (*kuesture*), ou bien *ou*, comme dans *aquarelle* (*akoua-relle*), etc.

Abréviations. — Dans la numération romaine, **Q** exprime 500; avec un trait horizontal au-dessus, 500 000.

Math. — **Q** représente, en général, le corps des nombres rationnels.

Méd. — **Q** est l'abrév. de quantité; **Q.S.**, quantité suffisante; **Q.Q.**, quantité quelconque. || **Fièvre Q**, fièvre du Queensland.

Météorologie. — **q**, abrév. de *quintal*.

Phys. — **q**, symbole de charge électrique. — **Q**, symbole de quantité d'électricité ou de chaleur, de puissance réactive, de facteur de surtension. — Unité d'énergie valant 40 milliards de t de charbon, quantité approchée d'énergie qu'on suppose avoir été consommée sur terre depuis le début des temps jusqu'à aujourd'hui (= 10¹⁸ B.T.U.).

Qalyubiya, gouvernorat d'Égypte; 944 km²; 1 214 444 hab. — Ch.-l. *Benha*, 63 800 hab.

Qatar, petit État de la péninsule arabique, installé sur une presqu'île qui s'avance dans le golfe Persique. C'est un cheikhdom lié par un traité de protectorat à la Grande-Bretagne qui dirige sa politique extérieure; 22 014 km²; 100 000 hab.; cap. *Doha*, 50 000 hab. — C'est un plateau calcaire désertique, parcouru par les nomades; la côte est basse et marécageuse. L'activité traditionnelle repose sur la pêche, notamment celle des huîtres perlières, qui est assurée par un grand nombre de petites embarcations. Mais actuellement, 90 % des revenus du pays viennent du gisement pétrolier de Dukhan exploité par la *Qatar Petroleum*, filiale de l'*Irak Petroleum*. La production de 17 250 000 t est dirigée par un pipe-line de 120 km au port de Umm Saïd. La capitale *Doha* a une petite raffinerie. — Avec Bahreïn et les 7 cheikhats de la Côte de la Trêve (ou Trucial Oman), Qatar fait partie de la Fédération des États du golfe Persique, dont les bases institutionnelles et juridiques ont été mises en place à la fin de 1968.

Qatif, Katif ou El-Katif, v. d'Arabie Séoudite, port sur le golfe Persique; 6 000 hab. — Gisements pétroliers; exportations de dattes.

Qena, v. d'Égypte, ch.-l. de gouvernorat, sur le Nil; 68 500 hab. — Le gouvernorat de Qena a 1 811 km² et 1 470 812 hab.

Q-mètre, n. m. (PHYS) Appareil donnant par lecture directe la valeur du facteur de surtension $Q = \frac{L\omega}{R}$ d'une bobine.

qof, qoppa, 19^e lettre de l'alphabet hébraïque. Se prononce comme *k*.

qohélet. Nom que se donne l'auteur de l'*Éclésiaste*, dans l'Ancien Testament.

Qoran, orth. exacte du mot *Coran*. V. CORAN.

Q.S. *Quantum satis*, mots lat. signif. à dose suffisante, employés dans le langage pharmaceutique.

Q.S.O. Abrév. de *quasi stellar object* (ou *radio-source*). V. QASAR.

quadernes [*ka-dern'*], n. m. pl. (lat. *quaterni*, quatre). [Jeu] Au tricarac, coup où chaque dé donne quatre.

Quades [*kou-a*], n. m. pl. Peuple de la Germanie qui habitait la Moravie actuelle. Soumis par les Romains, ils luttèrent contre Marc-Aurèle.

quadr-, quadra-, quadri-, quadru- [*koua*, parf. *ka*]. Préf. dérivé du lat. *quatuor*, quatre; indique le nombre des parties ou la quatrième partie d'une chose.

Quadra-et-Vancouver, anc. nom de l'île Vancouver, du nom de deux marins qui explorèrent le N. du Pacifique.

quadragénaire [*koua... jé*], adj. (lat. *quadrageni*, quarante). Qui contient quarante unités. || Âgé de quarante ans. = N. m. ou f. *Un, une quadragénaire*.

Quadragesime [*koua... zimm*], n. f. (lat. *quadagesima* [*dies*], quarantième jour). Le Carême (qui dure quarante jours). *Dimanche de la Quadragesime*, ou la *Quadragesime*, premier dimanche du carême. Dans le nouveau calendrier liturgique de l'Église catholique, cette appellation « numérique » n'a pas été conservée. ♦ **quadragesimal, ale**, adj. Qui appartient au carême. *Jeûne quadragesimal*. ♦ **quadragesimo**, adv. Quarantièmement. S'écrit souvent 40^e.

Quadragesimo Anno, encyclique de Pie XI (1931) sur la question sociale, pour le 40^e anniversaire de *Rerum novarum* de Léon XIII.

quadrangle [*koua*], n. m. (lat. *quadrangulus*, m. s.). Anc. nom du quadrilatère (VX). (MATH) *Quadrangle harmonique*: quatre nombres complexes *a*, *b*, *c*, *d* forment un quadrangle harmonique si on a : $(c - a)(d - b) + (c - b)(d - a) = 0$.

♦ **quadrangulaire**, adj. (GÉOM) Qui a quatre angles. || Qui a pour base un quadrilatère. *Pyramide quadrangulaire*. ♦ **quadrangulé, ée**, adj. Syn. de *quadrangulaire*.

quadrans [*koua-dranss*], n. m. (mot lat.). [Métrol. anc.] À Rome, quart de l'as, poids ou monnaie.

quadrant [*koua*], n. m. (lat. *quadrans*, quart). (GÉOM) Quart de la circonférence; arc de 90 degrés ou de 100 grades. (ÉLECTR) Pièce métallique ayant la forme d'un quart de cercle et utilisée dans certains appareils de mesure (électromètre à quadrants).

quadrantal [*koua*], n. m. (mot lat.). [Métrol. anc.] Mesure de capacité romaine pour les liquides valant 26 litres environ. = Adj. De la contenance d'un quadrantal. *Amphore quadrantale*.

Quadrantiles, essai de météorites qui apparaissent les premiers jours de janvier.

quadrat [*koua*], adj. (lat. *quadratus*, carré).

(ASTR) *Quadrat aspect*, situation de deux astres dont la distance angulaire est de 90 degrés. ♦ **quadratique**, adj. (MATH) Qui se rapporte au prisme droit à base carrée. — SYN. Tétragonal. (MATH) Qui est du second degré. || *Moyenne quadratique* de deux nombres positifs : la racine carrée de leur produit. ♦ **quadratrice**, n. f. (GÉOM) Nom de diverses courbes au moyen desquelles on peut déterminer mécaniquement la quadrature approchée d'une surface curviligne. ♦ **quadrature**, n. f. (GÉOM) Réduction d'une figure quelconque à un carré de surface égale. — Mesure de la surface d'une figure. — Problème consistant à calculer une intégrale définie quelconque $\int f(x)dx$. — *Quadrature du cercle*: chercher la quadrature du cercle, c'est chercher à construire, au moyen d'une règle et d'un compas, le côté d'un carré équivalent à un cercle donné; le problème est insoluble, d'où l'expression fig. : *chercher la quadrature du cercle*, chercher à résoudre une question insoluble. (ASTR) Position de deux astres distants de 90° (en partic. un astre est en quadrature quand il l'est par rapport au Soleil). Le

premier et le dernier quartier de la Lune sont des quadratures. (MAR) *Marées de quadrature*, marées correspondant aux quadratures de la Lune (*mortes-eaux*). (PHYS) Deux phénomènes périodiques de même fréquence sont en quadrature lorsque l'un est déphasé de $\frac{\pi}{2}$ par rapport à l'autre. ♦ **quadr-**

que, adj. et n. f. (GÉOM) Nom générique de toute surface représentée en coordonnées cartésiennes par une équation du second degré. Les quadriques comprennent : 1^o des surfaces à centre unique : *sphère*, *ellipsoïde*, *hyperboloïde*, *cône* à directrice du second ordre; 2^o des surfaces qui ont un centre unique rejeté à l'infini : *paraboloïde elliptique* et *paraboloïde hyperbolique*; 3^o des surfaces qui ont une ligne de centres : *cylindre elliptique*, *cylindre hyperbolique* et *cylindre parabolique* (ligne rejetée à l'infini dans le dernier cas).

Quadrat ou **Quadratus** (saint), le plus ancien Père apologiste (vers 120), au témoignage d'Eusèbe.

quadratifère [*koua*], adj. (lat. *quadratus*, carré, et *ferre*, porter). Qui a des facettes carrées.

quadratin [*ka*], n. m. (TYPO) V. CADRATIN.

quadrante, n. f. [Jeu] Équipe de jeu de boules formée de quatre joueurs.

quadricarré [*koua*], n. f. [Jeu] Droit qu'a le quatrième joueur, à la bouillotte, d'acheter le privilège du carré en doublant la mise déjà doublée trois fois par les trois premiers joueurs. ♦ **quadricarré**, n. m. Quatrième joueur à la bouillotte, ainsi appelé parce qu'il possède le droit de se quadricarrer. ♦ **quadricarrer (se)** v. pron. Exercer le droit de quadricarrer.

quadriceps [*koua-sép's*], n. m. (ANAT) Muscle de la face antérieure de la cuisse formé en haut de quatre faisceaux musculaires (*droit antérieur*, *vaste externe*, *vaste interne* et *crural*) qui s'insèrent sur l'os iliaque et le fémur et se réunissent vers le bas en un tendon unique qui s'attache sur la rotule et le tibia. Il est extenseur de la jambe sur la cuisse et fléchisseur de la cuisse sur le bassin.

quadrichromie [*koua*], n. f. (TECH) Impression en quatre couleurs : trois couleurs primaires (rouge, jaune, bleu) et du noir ou une teinte neutre, pour reproduire les couleurs naturelles.

quadricolore [*koua*], adj. (SCULPT) Qui présente quatre couleurs différentes.

quadriscopidé, ée [*koua-kus*], adj. Qui se termine par quatre pointes.

quadridenté, ée [*koua-dan*], adj. Qui a quatre dents, pointes ou divisions.

quadridentité, ée [*koua*], adj. (BOTAN) Se dit d'une feuille dont le pétiole est terminé par quatre folioles.

quadrimensionnel, elle, adj. Qui a quatre dimensions. — *Vecteur quadrimensionnel*, vecteur dans une géométrie à quatre dimensions.

quadridodécèdre, adj. Qui est formé de la combinaison de quatre dodécèdres.

quadriduodécimal, ale, aux, adj. Qui a la forme d'un dodécèdre dont quatre angles sont remplacés par quatre facettes.

quadrifolulé, ée [*koua*], adj. (MATH) Se dit d'un cristal dont chaque angle solide est remplacé par quatre facettes.

quadrifide [*koua*], adj. (lat. *fendere*, fendre). (BOTAN) Qui est divisé en quatre parties.

quadrifolié, ée [*koua*], adj. (lat. *folium*, feuille). (BOTAN) Qui a les feuilles disposées par groupes de quatre. ♦ **quadrifoliolé, ée**, adj. (BOTAN) Se dit des feuilles à quatre folioles.

quadriforme [*koua*], adj. Qui présente quatre formes. (MATH) Se dit d'un cristal présentant la combinaison de quatre formes cristallines.

quadrifrons [*koua...fronss*], adj. (mot lat.). Qui

a quatre faces, surnom donné par les Latins aux *hermes* (v. ce mot) à quatre visages. — *Janus Quadrifrons* présidait aux quatre saisons.

quadrifurqué, ée [koua], adj. (lat. *furca*, fourche). Divisé en quatre branches.

Quadrigarius [koua] (Quintus Claudius) (1^{er} s. av. J.-C.), historien latin dont l'œuvre ne nous est pas parvenue mais dont Tite-Live s'est beaucoup servi.

quadrige [koua], n. m. (lat. *agere*, conduire).

(ANTQ) Char à deux roues, attelé de quatre chevaux de front, employé pour les courses en Grèce, les jeux du cirque et le triomphe des généraux à Rome.

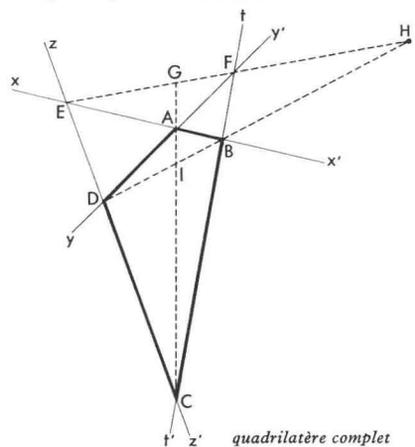
♦ **quadrigrat** [ga], n. m. [Numism.] Chez les Romains, denier d'argent orné au revers d'un quadrige.

quadrigéminé [koua], adj. m. (MED) Se dit d'un poulx dont les battements se suivent par groupes de quatre.

quadrirugé, ée [koua], adj. (lat. *jugatus*, joint avec un autre). (BOTAN) Se dit d'une feuille formée de quatre paires de folioles opposées.

quadrirumeaux [koua], adj. m. pl. (ANAT) *Tubercules quadrirumeaux*, petites masses nerveuses placées symétriquement un peu en avant du bulbe, deux à droite, deux à gauche.

quadrilatère [koua], adj. (lat. *quadrilaterus*, m. s.). Qui a quatre côtés. = N. m. (GÉOM) Polygone ayant quatre côtés. (AUTO) *Quadrilatère articulé*, forme spéciale d'un châssis déformable, dispositif d'un organe de direction. (MÉCAN) Sorte de pantographe utilisé dans la traction électrique ou dans la mesure des forces. (MATH) Espace limité par quatre côtés, dont quatre forteresses occupent les som-



ets. ♦ **quadrilatéral, ale**, adj. Relatif à un quadrilatère. || Qui a quatre côtés.

Géom. — Les plus importants des quadrilatères sont le *trapèze* et le *parallélogramme*. Il existe trois cas particuliers importants de parallélogrammes : le *rectangle*, le *losange* et le *carré*. On appelle *quadrilatère complet* la figure obtenue en prolongeant les quatre côtés d'un quadrilatère ordinaire jusqu'à leurs points de rencontre : la figure obtenue a 6 sommets et 3 diagonales, chacune de celles-ci étant divisée par les deux sommets et par les deux autres diagonales suivant une division *harmonique*.

Ex., sur la figure : $\frac{GF}{GE} = - \frac{HF}{HE}$

Un *quadrilatère sphérique* est la figure formée par quatre arcs de grand cercle d'une sphère. — Un *quadrilatère gauche* est un quadrilatère dont les 4 côtés ne sont pas dans un même plan.

1. **quadrille** [ka, ll mll.], n. m. (esp. *cuadrillo*, carreau). (TECH) Ce qui figure un carré, un losange dans le dessin d'une étoffe, d'une passementerie. ♦ **quadrillage**, n. m. Disposition figurant un assemblage de carrés. (MATH) Dispositif de surveillance, de protection, installé sur une ville, une zone qu'on divise en petits secteurs confiés chacun à la responsabilité d'une petite unité. ♦ **quadriller**, v. tr. Disposer en carrés. Former des carrés avec des lignes droites entrecroisées. *Quadriller du papier*. (MATH) Couvrir d'un dispositif de quadrillage.

2. **quadrille** [ka, ll mll.], n. f. (esp. *cuadrilla*, réunion de [quatre] personnes). Troupe de cavaliers dans un carrousel, de toréadors dans une course de taureaux. *Une belle quadrille*. = N. m. Groupe de quatre couples figurant dans les ballets, et se distinguant des autres groupes par un costume partic. [Danse] Le quadrille ancien comprenait cinq figures, ainsi que le quadrille des lanciers, d'orig. anglaise, et le quadrille américain. (MUS) Morceau de musique correspondant aux figures de ces danses.

3. **quadrille** [ka, ll mll.], n. m. (esp. *cuartillo*, m. s.). [Jeu] Sorte de jeu d'hombre qui se joue à quatre.

4. **quadrille** [ka ; ll mll.], n. f. (BOTAN) Nom vulgaire de l'*Asclepias* cultivé.

quadrillion ou **quatrillion** [koua, ll mll.], n. m. (préf. *quadr*, et finale de *million*). Nombre égal à mille trillions, et depuis 1948, à un million de trillions, soit 10²⁴.



tour quadrilobée, tour Guinette à Étampes

quadrilobé, ée [koua], adj. Partagé en quatre lobes.

Quadriloge [koua] (ou **Quadrilogue**) **invec-tif** (le) (litt. : entretien entre quatre personnes, contenant des invectives). Satire politique d'Alain Chartier (1422), mettant en scène le *Peuple*, la *Noblesse*, le *Clergé* et la *France*.

quadrimoteur [koua], adj. m. Pourvu de quatre moteurs. = N. m. Un *quadrimoteur*, un avion à quatre moteurs.

quadringentesimo [koua-drinjin], adv. (lat. *quadringentesimus*). Quatre-centième.

quadrinôme, n. m. Expression algébrique de quatre termes (Peu us.).

quadrioctonal, ale, aux, adj. Qui a la forme d'un prisme octogone à sommets tétraèdres.

quadruple [koua], adj. Qui a quatre pales. Une *hélice quadruple*.

quadruparti, ie ou **ite** [koua], adj. (lat. *partitus*, divisé). (BOTAN) Qui a quatre incisions profondes. (B* A) Partagé en quatre. *Voûte quadrupartite*. ♦ **quadrupartition**, n. f. Partage en quatre parties. (RHET) Division d'une phrase en quatre membres.

quadruple [koua], adj. Où il y a quatre places. *Avion quadruple*.

quadruplé [koua], n. f. (gr. *plégé*, coup). (MED) Paralysie qui frappe les quatre membres à la fois.

quadrilette, n. f. (SPORT) Bicyclette à quatre places.

quadripode [koua], adj. Qui a quatre pieds ou supports.

quadripôle, n. m. (ÉLECTR) Dispositif présentant 4 pôles, 2 d'entrée et 2 de sortie. Les quadripôles les plus simples sont composés de résistances, d'inductances, de condensateurs (par ex. certains filtres). Le quadripôle est *passif* s'il ne comporte aucun dispositif présentant une f.é.m. Il est *actif* dans le cas contraire.

quadriréacteur [koua], n. m. (AVIAT) Avion muni de quatre réacteurs.

quadrirème [koua], n. f. (lat. *remus*, rame). (MAR) Galère antique à quatre rangs de rames.

quadrisaieul, eule [koua-za], n. Père, mère du trisaieul ou de la trisaieule.

quadrissyllabe [koua-si], n. m. Mot composé de quatre syllabes. ♦ **quadrissyllabique**, adj. Composé de quatre syllabes.

quadrivalence, n. f. (CHIM) Syn. de *tétravalence*.

♦ **quadrivalent, ente**, adj. (CHIM) Syn. de *tétravalent*.

quadrivalve [koua], adj. (BOTAN) Qui a quatre valves. *Fruit quadrivalve*.

quadrivecteur, n. m. (MATH) Ensemble de quatre vecteurs pris dans un certain ordre dans un espace à quatre dimensions. (PHYS) Vecteur d'un espace à 4 dimensions, dont les composantes satisfont aux formules de transformation de Lorentz. Ex. : le quadrivecteur de composantes x, y, z, t est le *quadrivecteur espace-temps*.

quadrivium [koua-viom'], n. m. (mot lat. sign. *carrefour de quatre rues*). [Scholast.] Au Moyen Âge l'enseignement des arts libéraux se divisait en *trivium* (v. ce mot), puis *quadrivium*, ce dernier comprenant l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie.

Quadros (Janio), né à Campo-Grande en 1917, professeur et homme politique brésilien, gouverneur de l'État de São Paulo (1954), porté dans l'enthousiasme à la présidence pour la période 1961-1965, démissionne en août 1961 à la surprise générale.



Janio Quadros

quadrumane [koua], adj. (lat. *manus*, main). (ZOO) Qui a quatre mains. = N. m. pl. Syn. anc. de *Primates*.

quadrupède [koua], adj. (lat. *pes*, pied). (ZOO) Qui possède quatre pieds ou quatre pattes. = N. m. Animal à quatre pattes.

quadruple [koua], adj. (lat. *quadruplus*, m. s.). Qui vaut quatre fois autant. = N. m. Le *quadruple*. (MUS) *Quadruple croche*, huitième d'une croche. = [Métrol.] *Quadruple*, n. m. Pièce d'or espagnole valant deux doublons. — Pièce d'or franç. sous Louis XIII, valant 4 écus de 6 livres. ♦ **quadruple, ée**, adj. et n. (MED) Se dit des quatre enfants ou de chacun des quatre enfants nés d'un même accouchement. ♦ **quadruplement**, adv. Au quadruple. = N. m. Action de quadrupler. ♦ **quadrupler**, v. tr. Rendre un nombre quatre fois plus grand. || Porter au quadruple. *Quadrupler son revenu*. = V. intr. Être augmenté au quadruple.

♦ **quadruplex**, n. m. (TELE) Dans le système Baudot, disposition des appareils permettant la transmission simultanée de plusieurs dépêches par un seul fil. ♦ **quadruplication**, n. f. Action de quadrupler.

Hist. — *Quadruple alliance*, alliance conclue entre quatre puissances. Les plus connues sont celles de 1718 contre la politique d'Alberoni en Espagne, de 1834 contre les prétendants absolutistes en Espagne et au Portugal, et du 15 juillet 1840, contre les prétentions du pacha d'Égypte Mehemet-Ali, soutenu par la France.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

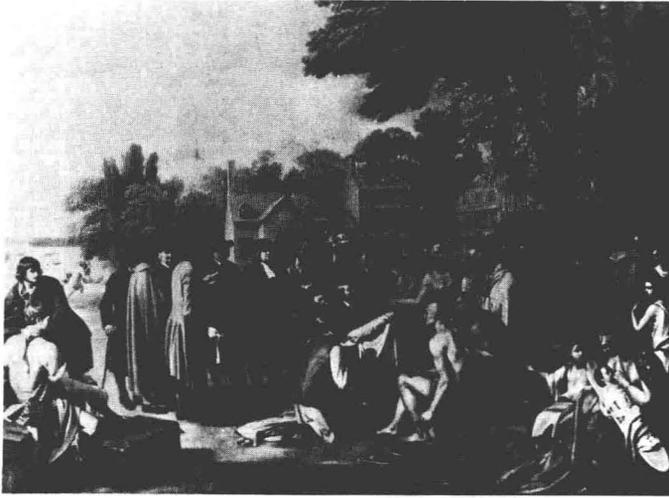
quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.

quai [kè], n. m. (bas lat. *caigium*, d'orig. celt.). Levée revêtue de pierres faite au long d'un cours d'eau pour l'empêcher de déborder. || Voie publique, entre l'eau et les maisons. Le *quai Conti*. [Administr.] Le *Quai d'Orsay*, nom donné couramment au ministère des Affaires étrangères, situé quai d'Orsay, à Paris. (AÉR) Trottoir qui longe une voie ferrée. (MAR) Ouvrage en pierre ou en béton, construit dans un port ou sur la rive d'un fleuve, qui sert à l'amarrage des navires, à l'embarquement et au débarquement des passagers, au chargement des cargaisons. *Les quais du Havre*. ♦ **quaiage** ou **quayage**, n. m. Droit que paient les négociants pour avoir la liberté d'utiliser le quai d'un port.



figure de quadrille

quakers
(dont William
Pennwith)
négociant
avec les
Indiens,
par B. West



lor. Cruellement persécutés de 1651 à 1656, les quakers obtinrent l'égalité religieuse et civile en 1675. Les quakers, la plus indépendante des sectes protestantes, ne reconnaissent ni types de sainteté, ni rites, ni sacerdoce, ni sacrements. Ils attribuent une importance particulière à l'Esprit divin, qui peut, selon eux, éclairer tout fidèle de ses inspirations. — Comme les saint-simoniens en France, ils ont joué un rôle considérable dans le développement de l'industrie et du commerce. Ils sont auj, environ 200 000.

qualifier [ka], v. tr. (lat. *qualis*, quel, et *facere*, faire). Marquer la qualité d'une chose ou d'une personne, lui attribuer cette qualité. *Qualifier quelqu'un d'imposteur.* || Conférer un titre. *Les lettres du roi le qualifient chevalier.* [GRAM] Exprimer la qualité, la manière d'être de. *L'adjectif qualifie le nom.* = SE QUALIFIER, v. pron. S'arroger un titre. *Se qualifier de châtelain.* [SPIRIT] Être admis à participer à une compétition à la suite d'éliminatoires subies avec succès. *Se qualifier pour les demi-finales.* ♦ **qualifiable**, adj. Qui peut être qualifié. ♦ **qualificateur**, n. m. [Droit canon] Théologien attaché à la Congrégation pour la doctrine de la foi et chargé de déterminer la nature et le degré d'erreur d'une thèse déférée à ce tribunal, ainsi que d'examiner les livres et les propositions suspectes. ♦ **qualificatif, ive**, adj. Qui qualifie, qui exprime la qualité. *Un adjectif qualificatif; le qualificatif distinctif indique l'identité: un tribun militaire; le qualificatif épithète indique la manière d'être: une allure militaire.* = N. m. Mot qui qualifie. *Un qualificatif flateur.* ♦ **qualification**, n. f. Attribution d'une qualité, d'un titre. || Action d'apprécier une proposition théologique soumise à un tribunal ecclésiastique. = Titre donné à un employé, un ouvrier, lui reconnaissant ses capacités et son emploi et ouvrant droit au salaire correspondant. *La qualification de secrétaire de direction.* [DROIT] Détermination de la nature du fait incriminé, et du texte qui le réprime. [Turf et Sport] Ensemble des conditions imposées pour qu'il soit permis de prendre part à une manifestation sportive. ♦ **qualificativement**, adv. [GRAM] D'une façon qualificative. ♦ **qualifié, ée**, adj. Qui a les qualités requises pour faire une chose. [DROIT] Se dit d'un acte par nature délictuel mais qui, en raison de circonstances aggravantes légales, est passible d'une peine criminelle. *Vol qualifié.* [TECH] Ouvrier qualifié, qui a fait l'apprentissage complet d'un métier, et possède généralement le C.A.P.

qualité [ka], n. f. (lat. *qualitas*, m. s.). Manière d'être, bonne ou mauvaise, d'une chose. *La qualité d'un aliment.* — Partic. Ce qui, dans un produit fabriqué, indique une notion d'excellence. *Un parfum de qualité.* || Bonne manière d'être. *Les qualités d'un style.* [PHYS] Les qualités premières, celles sans lesquelles un corps ne saurait exister ni être conçu, par ex. l'étendue. — *Les qualités secondes*, telles que l'odeur, la dureté, etc., qui ne sont pas essentielles à la conception même des corps. [Log. form.] Propriété que possède un jugement d'être affirmatif ou négatif. || Aptitude, inclination, disposition. *Qualités du corps et de l'esprit.* || Bon ton, distinction. — *Les gens, les personnes de qualité*, autref., les gens de la noblesse. || Titre que reçoit une personne à cause de sa naissance, de sa charge, etc. *La qualité de citoyen. La qualité de magistrat.* || *Décliner ses qualités*, donner son nom, son état civil, etc., quand on y est invité par l'autorité. [DROIT] Titre personnel qui rend habile à exercer un droit. *Qualité de tuteur.* [JEU] Aux échecs. *Gagner, perdre la qualité*, gagner, perdre l'échange. = EN QUALITÉ DE, loc. prép. À titre de. *En qualité de père, je dois.* ♦ **qualitatif, ive**, adj. Qui a rapport à la qualité, à la nature des objets (S'oppose à *quantitatif*). [CHIM] *Analyse qualitative*, qui cherche à déterminer la nature des éléments entrant dans un corps composé ou un mélange. ♦ **qualitativement**, adv. En ce qui concerne la qualité.

quand [kan] (devant une voyelle le *d* final

se prononce *t*: *quand il viendra... kant-il*), mot invar. (lat. *quando*, m. s.). Adv. interrog. de temps: dans quel temps, à quel moment. Interrogation directe: *quand viendra-t-il?* — Interrogation indirecte: *je voudrais savoir quand il viendra.* = Conjonction, marque le temps: lorsque, au moment où, toutes les fois que. *Je partirai quand il viendra.* *Quand la chouette criait, nous avions peur.* || Marque la cause: alors que. *Il se trompe, quand il affirme que...* || Marque la concession ou l'oppos.: encore que, quoique, alors même que. *Quand il pleurait, nous sortirions.* = Loc. formées avec *quand*. = QUAND MÊME, loc. adv. Malgré tout. *On lui avait interdit de sortir, il l'a fait quand même.* — Interj., marquant la résolution inébranlable ou l'indignation. = QUAND MÊME, QUAND BIEN MÊME, loc. conj. de subordination, construite avec le conditionnel: même si. *Quand même je le saurais, je ne vous le dirais pas.*

Bx-Arts. — *Quand même!* sculpture de A. Mercier, à Belfort (1882).

quandros [kouan], n. m. Pierre précieuse que la croyance populaire plaçait dans la tête du vautour, et qui aurait eu la vertu d'augmenter la sécrétion du lait.

quanebane [koua], n. f. [BOTAN] Autre nom du Carassolier (*Anona muricata*).

Quang Binh, prov. de la Rép. dém. du Vietnam (Nord); 8 000 km²; 223 000 hab. Ch.-l. *Dong Hoi.* — Riz; exploitation forestière. Plomb; zinc.

Quang Nam, prov. de la Rép. du Vietnam (Sud) (Annam central); 12 100 km²; 767 000 hab. Ch.-l. *Faifo.* — Riz; tabac; canne à sucre; thé; mûriers. Anthracite, or, zinc. Forêts.

Quang Ngai, v. de la Rép. du Vietnam (Sud) (Annam central), ch.-l. de prov., au S.-O. du cap Batangan. — La province de Quang Ngai a 4 200 km² et 439 000 hab. — Rizières; cocotiers.

Quang Tri, v. de la Rép. du Vietnam (Sud) (Annam central), gravement endommagée par les bombardements; ch.-l. de la prov. de Quang Tri qui a 4 700 km² et 172 000 hab. — Rizières; tabac; café.

Quang Yên, v. de la Rép. dém. du Vietnam (Nord) (Tonkin), au N.-E. de Haiphong, ch.-l. de la prov. de Quang Yên, qui a 3 400 km² et 147 000 hab. — Riz; forêts; pêche. Exploitation d'anthracite; fonderie de zinc; antimoine.

quanquam [kouan-kouam], n. m. (mot lat. signif. *quoique*). Harangue latine prononcée autrefois par un jeune écolier à l'ouverture de certaines thèses.

1. quant, ante, adj. (lat. *quantus*, m. s.). Combien grand (Vx). || Fam. *Toutes et quantes fois*, toutes les fois que. ♦ **quanta** [kouan-ta], n. m. pl. Mot latin, pl. de *quantum*, quantité donnée d'énergie en physique. V. QUANTUM. — *Théorie des quanta*. V. ci-après. ♦ **quantième** [kan-ti], adj. Se dit pour désigner l'ordre, le rang numérique. *Le quantième êtes-vous à passer?* (Vx). = QUANTIÈME, n. m. Le quantième jour du mois. *Quel quantième sommes-nous ou quel est le quantième?* — Ce mot tend à disparaître de la langue malgré son incontestable utilité qui a poussé la langue pop. à forger le néol. barbare *combientième*. ♦ **quantifiable**, adj. Que l'on peut chiffrer. ♦ **quantificateur**, n. m. [MATH] Les quantificateurs sont des symboles de la logique mathématique. Le symbole \forall est le *quantificateur universel*, il se lit (« quel que soit »). Le symbole \exists est le *quantificateur existentiel*, il se lit « il existe ». = Adj. On écrit aussi *symbole quantificateur*. ♦ **quantification**, n. f. [Log.] Action de quantifier. [PHYS] Règles de quantification, règles permettant de déterminer la suite de valeurs que peut prendre une grandeur physique. ♦ **quantifier** [kan], v. tr. [Log.] Attribuer une quantité logique à un terme. — Plus spécialement, déterminer l'extension d'un attribut alors qu'on n'énonce d'ordinaire que celle du sujet. *Quantifier le prédicat.* [PHYS] *Quantifier une grandeur physique*, postuler qu'elle ne peut avoir que

des valeurs formant une suite discontinue. ♦ **quantique** [kouan], adj. [PHYS] Relatif aux quanta. [PHYS] *Mécanique quantique*. V. QUANTA et MÉCANIQUE. — *Nombres quantiques*, ensemble de 4 nombres caractérisant chaque orbite électronique de l'atome: nombres quantiques *principal, secondaire, magnétique et de spin*. V. ATOME. ♦ **quantitatif, ive** [kan], adj. Qui a rapport à la quantité (s'oppose à *qualitatif*). [CHIM] *Analyse quantitative*, qui permet de trouver suivant quels poids ou quels volumes des corps sont mélangés ou combinés. [MÈS] *Mètre quantitatif*, type de mètre basé sur la répétition régulière des quantités phoniques, sur la succession ordonnée des syllabes longues et brèves. ♦ **quantitativement**, adv. En ce qui concerne la quantité. ♦ **quantité** [kan], n. f. Ce qui peut être mesuré ou nommé, ce qui est susceptible d'accroissement ou de diminution. || Multitude, abondance. — *Quantité de personnes*, un grand nombre de personnes. || Nombre. *Une petite quantité d'objets.* [GRAM] *Adverbes de quantité*, adverbes exprimant une idée de quantité (*assez, beaucoup, autant, peu, plus, moins, davantage, etc.*). [MÉCAN] *Quantité de mouvement*. V. MOUVEMENT. [OPT] *Quantité de lumière*, produit du flux lumineux par le temps (unité: lumen-seconde). — *Quantité d'éclairement*, produit de l'éclairement par le temps (unité: lux-seconde). [MUS] *Durée relative des notes ou des syllabes.* [Phonét.] *Durée d'un phonème ou d'un groupe de phonèmes*, permettant de classer les voyelles et les syllabes en longues et brèves. La quantité phonique peut avoir valeur distinctive ou non, selon les langues. Ainsi, en allemand, le caractère long ou bref d'une voyelle permet de distinguer deux mots, alors qu'en franç. il n'est pas pertinent. = EN QUANTITÉ INDUSTRIELLE, loc. fam. En grande quantité. Se dit surtout au fig. ♦ **quantum** [kou-an-tom'], n. m. Quantité fixée. *Le quantum des dommages a été fixé par jugement.* [DROIT] Nombre nécessaire de sociétaires présents ou représentés pour qu'une assemblée puisse discuter valablement des intérêts d'une société. On dit plutôt *quorum*. — Se dit aussi de la somme d'argent qui est l'objet d'un procès. [COM] Syn. de *tant pour cent* ou de *au marc le franc*. [PHYS] *Quantum d'énergie* ou *quantum*, quantité élémentaire d'énergie transportée par une radiation, et égal à $h\nu$ (h : constante de Planck; ν : fréquence de la radiation). V. QUANTA. — *Quantum d'action*, grandeur physique homogène à une énergie multipliée par un temps, et qui a pour valeur h , constante de Planck.

Phys. — *Théorie des quanta*. — Pour lever les difficultés d'application, dans le domaine des courtes longueurs d'onde, des relations de Rayleigh sur l'émission thermique, Planck introduit la théorie des quanta en 1900. D'après cette théorie le transfert d'énergie entre matière et rayonnement s'effectue de façon discontinue, en mettant en jeu des quantités finies d'énergie, des « grains d'énergie », les *quanta*. La théorie reçoit un premier développement en 1905, Einstein l'adoptant pour expliquer le *phénomène photoélectrique*: la lumière est constituée de quanta de lumière (appelés plus tard *photons*) qui, arrivant sur une cible métallique, peuvent chasser par choc des électrons. Les quanta transportent l'énergie $h\nu$, produit de la fréquence ν par une constante universelle appelée *constante de Planck* ($h = 6,6252 \times 10^{-34}$ J.s.). Cette constante a aussi les dimensions d'une « action », produit d'une quantité de mouvement par une vitesse, d'où le nom de *quantum d'action* qu'on lui donne aussi. S'appuyant sur les travaux de Planck, Niels Bohr propose en 1913 un modèle d'atome dans lequel les électrons périphériques ne peuvent occuper que des niveaux d'énergie *quantifiés*, c'est-à-dire caractérisés par des valeurs de l'énergie bien déterminées. Si, sous l'action d'une excitation extérieure, ces électrons passent sur des niveaux d'énergie supérieurs, ils reviennent spontanément sur les niveaux

Quang Nam, petit temple



d'énergie d'où ils sont partis en émettant un quantum hv, ce qui se traduit par l'émission d'une radiation électromagnétique de fréquence ν. Ainsi va s'expliquer le caractère discontinu des spectres optiques.

La théorie des quanta a battu en brèche la notion de continuité qui demeurait longtemps l'un des dogmes de la physique. Si les règles de la mécanique classique restent valables à l'échelle macroscopique, elles se révèlent insuffisantes lorsqu'on aborde l'étude de l'atome et des particules dont est constituée la matière. A la suite de de Broglie, qui à toute particule en mouvement associe une onde, Heisenberg jette en 1925 les bases d'une mécanique quantique, dans laquelle physique des vibrations et théorie des quanta sont intimement liées. Développée par Schroedinger, la mécanique a acquis droit de cité. C'est à elle que l'on doit, en particulier, les fulgurants progrès de la physique nucléaire.

2. quant, adv. (lat. *quantum*, combien). En tant que (Vx). = QUANT A, loc. prépositive. Pour, pour ce qui est de, en ce qui concerne. *Quant à lui, il en usera comme il lui plaira.* = QUANT-À-MOI, QUANT-À-SOI, n. inv. V. ces mots.

quant-à-moi, **quant-à-soi** [*kan-ta*], n. m. inv. Fam. Réserve plus ou moins affectée. *Se tenir sur son quant-à-soi*, prendre un air réservé ou bien faire le suffisant, le hautain.

Quantz (Johann Joachim) (1697-1773), né à Oberscheden, flûtiste allemand, théoricien, auteur d'un remarquable traité de flûte, capital pour la connaissance des règles musicales du XVIII^e s.

Quaou ou **Haou**, village de la Haute-Égypte, sur le Nil, à 50 km au sud d'Assiout. — Nécropole de l'antique *Antacopolis*.

Qu'appelle, riv. du Canada (Saskatchewan), affl. dr. de l'Assiniboine, arrose l'une des plus riches terres à blé du Canada; 435 km.

quarante [*ka*], adj. num. cardinal (lat. *quadraginta*, m. s.). Quatre fois dix. || Pris comme adj. ordinal. *La page quarante d'un livre.* = N. m. Le nombre quarante. || Fam. *S'en moquer comme de l'an quarante*, s'en désintéresser complètement.

QUARANTE Les quarante heures, prières durant trois jours consécutifs avant le carême. || Les Quarante, les 40 membres de l'Académie française. (HIST) **Tribunal des Quarante** ou **les Quarante**. V. QUARANTIE. || Les Quarante-cinq, garde partic. du roi de France Henri III. [Jeu] Points apportés au joueur par la réunion de certaines cartes : avoir un quarante de mariage. ♦ **quarantaine**, n. f. Nombre de quarante ou environ. Une quarantaine de jours. || Âge de quarante ans environ. Avoir la quarantaine. || Le carême. *Jeûner la quarantaine.* — Mont de la quarantaine, montagne près de Jéricho où une tradition du IV^e s. fixe le lieu de jeûne de quarante jours du Christ. (MAR) Isolement de durée variable (jadis 40 jours), imposé aux personnes et aux marchandises venant d'un pays infecté d'une maladie contagieuse, ou soupçonné de l'être. — *Lever la quarantaine*, donner à un navire l'autorisation de communiquer avec la terre. || Isolement infligé à quelqu'un. *Élève mis en quarantaine par ses camarades.* (BOTAN) Variété de Pomme de terre hâtive (On dit aussi *Quarante-jours*). Nom vulg. de *Mathiola annua*, Crucifère ornementale; on l'appelle aussi *Giroflée quarantaine*. Nom vulg. de la Navette d'été. (HIST) **Quarantaine-le-roy**, institution qui interdisait aux féodaux offensés de venger leur injure avant quarante jours. ♦ **quarantenaire**, adj. De quarante ans. = N. m. (MAR) Celui qui est soumis à une quarantaine. (MED) Se dit des maladies pestilentielles exotiques dont la déclaration et le dépistage sont obligatoires (choléra, fièvre jaune, peste, typhus, variole...). ♦ **quarantenaire**, n. m. (MAR) Petit cordage formé de 3 ou 4 torons. ♦ **quarantaine**, n. f. Nom donné à trois tribunaux de la République de Venise composés de quarante membres. ♦ **quarantième**, adj. num. ordinal. Qui se trouve au rang déterminé par le nombre quarante. *Le quarantième régiment d'infanterie de ligne.* = N. Qui occupe le quarantième rang. = N. m. Chaque partie d'un tout divisé en quarante parties égales. ♦ **quarantièmement**, adv. En quarantième lieu.

Quarante-cinq, roman d'A. Dumas (1848). *Quarante et unième fauteuil de l'Académie française (Histoire du)*, par Arsène Houssaye (1855).

quaraderonner [*kar*], v. tr. (TECH) Faire un quart de rond sur l'angle d'une solive, d'une pierre, etc.

Quaregnon, com. de Belgique, Hainaut, ar. Mons, sur la Haine; 18 019 hab. — Industr. métallurgiques; métall.; céramiques; houillères. — Égl. tour XV^e s.

Quarengi [*koua-rin*] (Giacomo) (1744-1817), né à Bergame, architecte italien. Il fit de nombreuses constructions à Petrograd et à Moscou.

quarks, n. m. (PHYSIC) Particules hypothétiques qui seraient les constituants fondamentaux des baryons et des mésons.

Quarles [*kour-less*] (Francis) (1592-1644), né à Romford, poète anglais, auteur des *Emblèmes divins* (1635).

Quarnero (golfe du). V. KVARNER.

quaroub [*ka*], n. m. Ancienne monnaie d'Alger, en cuivre, de petite valeur.

Quarouble, Nord, c. Valenciennes (est); 3 420 hab. (aggl. de Valenciennes). — Industr. mécan. et métalliques.

quarre, n. f. [Sylv.] V. CARRE.

quart, arte, adj. (*quartus*, m. s.). Quatrième (Vx). *Le quart livre de Rabelais.* (MED) *Fièvre quart*, fièvre intermittente dont les accès reviennent le quatrième jour. ♦ **quart**, n. m. Chaque partie d'un tout divisé en quatre parties égales. *Un quart d'heure.* || Fig. et fam. *Passer un mauvais quart d'heure*, un moment désagréable. || *Quart d'heure de Rabelais*, le moment de payer, quand on est insolvable (Par allus. à une légende selon laquelle Rabelais, ne pouvant payer son hôtelier à Lyon, se serait fait arrêter et ramener à Paris par la maréchaussée). || *Les trois quarts*, la plus grande partie, presque la totalité. (MUS) Petit gobelet de fer-blanc ou d'aluminium, contenant env. un quart de litre. — Son contenu : un quart de vin. (ASCH) *Quart de rond*, sorte de moule. — Rabot servant à faire cette moule sur le bois. [Point. et Photo] *Portrait de trois quarts*, portrait représentant à peu près les trois quarts de la figure, intermédiaire entre les portraits de face et de profil. (MAR) Temps pendant lequel une partie de l'équipage est de service. *Être de quart, faire son quart, les hommes de quart.* — Intervalle entre deux aires de vent, valant 11° 15'. *Un phare à 2 quarts sur l'arrière du travers.* (MÉTROL.) Quatrième partie d'une mesure, d'un poids. *Un quart de beurre*, en gén., le quart d'une livre (125 g). (MUS) *Quart de soupir*, valeur marquant le silence et équivalant à la 4^e partie du soupir. [Pâtiss.] *Quatre-quarts*, gâteau composé en poids égaux de farine, de sucre, d'œufs et de beurre = Loc. *Le tiers et le quart*, toutes sortes de personnes, indifféremment et sans choix. ♦ **quartage**, n. m. Opération minière qui consiste à fragmenter en quatre un échantillon de roche. ♦ **quartager**, v. tr. (AGRI) Donner un quatrième labour. ♦ **quartaine**, adj. f. Syn. de *quarte* dans la loc. pop. *que la fièvre quartaine te serre!* (Vx). ♦ **quartan**, n. m. Quatrième année d'un sanglier. ♦ **quartanier**, n. m. Sanglier de 4 ans. ♦ **quartation**, n. f. (MÉTAL) Alliage de trois parties (en poids) d'argent avec une partie d'or. ♦ **quartaute** [*kar-tô*], n. m. Anc. mesure de capacité valant 72 pintes (env. 70 l.). || Petit fût de contenance variable (57 à 137 litres). *Un quartaute de vin.* ♦ **quarte**, n. f. Anc. mesure de capacité contenant deux pintes (un peu moins de deux litres). (MUS) Intervalle musical caractérisé par le

rapport 4/3 des fréquences. (SPORI) En escr., position de la main, les ongles dessus et dans la ligne du dedans. (TECH) Câble constitué par quatre conducteurs électriques, équadristants et torsadés. ♦ **quartelée**, n. f. (MÉTROL.) Ancienne mesure agraire équivalant à 27 ares, 30 centiares. ♦ **quartelle**, n. f. Quart d'une tonne de savon noir, dans certaines régions. || Variété d'ardoise. ♦ **quartelot** [*kar...lô*], n. m. Chacun des morceaux d'un peuplier équarri et divisé en quatre dans le sens de la longueur. ♦ **quartenaire** [*kar*], adj. Dont le nombre quatre forme la base. = N. m. Ensemble de quatre termes. ♦ **quartenier**, n. m. Officier préposé dans une ville à la surveillance d'un quartier. ♦ **quarteron**, **onne**, n. Personne née d'un Blanc et d'une mulâtresse ou d'un mulâtre et d'une Blanche. = Adj. Un Indien quarteron. = N. m. Quatrième partie d'une livre, ou d'un cent. *Un quarteron de beurre. Un quarteron d'œufs.* (TECH) Réunion de vingt-cinq feuilles d'or ou d'argent battu. || Fig. Un nombre restreint de personnes. *Un quarteron de résolus* (souvent péjor.).

♦ **quartet**, n. m. (MUS) Agrégat formé de deux doubles, neutron-proton; constituant la particule α. Les nucléons périphériques de noyaux se grouperaient en quartets. ♦ **quartetto** ou **quartette** [*kouar*], n. m. (MUS) Petit morceau de musique à quatre parties. — Petite formation rassemblant quatre musiciens, partic. en jazz. ♦ **quarteuse**, n. f. (TECH) Machine utilisée pour la fabrication des quarts. ♦ **quartier** [*kar-tié*], n. m. Quatrième partie d'un tout. *Couper une pomme en quartiers.* || Fig. et prov. *Je me mettrais en quatre quartiers pour*, et, par ellipse, *je me mettrais en quatre pour*, je suis prêt à tout faire en vue de. || *Faire faire quartier*, tourner une pièce parallélepédique d'un quart de tour. || Par ext. Se dit d'une portion assez considérable d'une chose. *Un quartier de pain.* — *Un quartier de vigne, de pré*, etc., environ un quart d'arpent de vigne, de pré, etc. (AGRI) *Quartier tournant*, partie d'un escalier, qui relie à l'aide de marches deux volées de cet escalier. (ASTRO) *Quartier de la lune*, chacune de ses quatre phases. (GLAS) Une des quatre parties de l'écu. [Boucherie] *Les quatre quartiers*, les parties antérieure et postérieure de l'animal divisées chacune en deux parties symétriques. [Cordonn.] *Quartier de soulier*, pièces de cuir qui environnent le talon. [Général.] Chacun des ascendants dans un degré de filiation. *Avoir seize quartiers de noblesse.* || Division, partie d'une ville. *Le quartier de la gare.* || Le voisinage d'une habitation. *Mon quartier est désert la nuit.* — Par ext., ceux qui demeurent dans un quartier. *Tout le quartier était en émoi.* || *Médecin de quartier*, dont la clientèle est circonscrite dans le quartier qu'il habite. (MÉTAL) Endroit dans lequel une troupe est casernée. *Rentrer au quartier.* || Cantonnement

d'un corps de troupes; ce corps de troupes lui-même. || *Quartiers d'hiver*, lieu où sont logées les troupes pendant l'hiver. || *Quartier général* (Q.G.), lieu où est établi l'état-major de commandement d'une grande unité. Cet état-major lui-même. || *Faire, ne pas faire quartier*, accorder, ou ne pas accorder la vie sauve à des ennemis vaincus. (MAR) Circonscription de l'administration des *Affaires maritimes*. || Dans les collèges, salle où les élèves étudient. *Quartier des grands.* || Espace de trois mois, trimestre. || Paiement qui se fait de trois mois en trois mois. = À QUARTIER, loc. adv. À part, à l'écart. ♦ **quartique**, n. f. (GÉOM) Courbe dont l'équation cartésienne est du quatrième degré. *La lemniscate, le limaçon de Pascal sont des quartiques.* ♦ **quarto** [*kouar-to*], adv. Quatrièmeement. = *In-quarto*, n. m. V. IN-QUARTO. ♦ **quartole** [*kar*] ou **quadruplet** [*koua*], n. m. (MUS) Figure de quatre notes dont la valeur totale est la même que celle de trois notes ordinaires de même espèce. ♦ **quaronnier** [*kar-nié*], n. m. [Métrol.] Quatrième partie d'un boisseau (Vx).

quarte-fagot, n. m. (MUS) Nom italien du basson.

quartefeuille [*kar*, et ill. m.], n. f. (GLAS) Fleur héraldique à quatre pétales. = Pl. *Des quartefeuilles.*

Quarterly Review (Ia) [*kouar-ter-li riviou*], revue trimestrielle anglaise fondée en 1809 par Murray et Canning.

quartidi [*koua*], n. m. (lat. *quartus*, quatrième, et *dies*, jour). Quatrième jour de la décade, dans le calendrier révolutionnaire.

Quartier latin (ou par abrég. : *le Quartier*), quartier de Paris situé sur la rive gauche de la Seine, au sud de la Cité, de part et d'autre du Bd Saint-Michel; ainsi appelé parce qu'à partir du XII^e s., il devint le centre des collèges où l'on donnait surtout l'enseignement classique, à base de latin puis de grec. De nos jours on y trouve les principales facultés et les grandes écoles de Paris : Sorbonne, Collège de France, École normale supérieure, École polytechnique, etc. Le Quartier latin est, avec la Cité, la partie la plus ancienne de Paris. On y trouve, en particulier, les ruines de *thermes gallo-romains* (musée de Cluny) et les *arènes de Lutèce*, bâties au II^e ou au III^e s. sur les pentes de la montagne Sainte-Genève.

quartier-maître [*kar*], n. m. (MAR) Grade compris entre ceux de matelot et de second-maître. = Pl. *Des quartiers-maîtres.*

quartier-mestre [*mess-tre*], n. m. Nom qu'on donnait autrefois au maréchal des logis d'un régiment de cavalerie étrangère. = Pl. *Des quartiers-mestres.*

Quart Monde, n. m. (par allus. à *Tiers Monde*). Terme proposé par certains géographes et économistes pour désigner l'ensemble des travailleurs immigrés du monde.

Quartodeciman, **ane**, adj. Qui concerne le 14^e jour du mois juif de nisan. = N. m. pl. Chrétiens orientaux restés fidèles au 14 nisan pour la date de Pâques, alors que l'Occident (fin du II^e s.) renvoyait au dimanche suivant quand ce 14 nisan tombait en semaine.

quarotonat [*koua-na*], n. m. [Métrol.] Ancienne mesure agraire de la Guyenne.

quartz [*kouar-tz*], n. m. (all. *Quartz*, m. s.). (MINÉ) Variété de silice cristallisée. ♦ **quartzerie**, n. f. Établissement où l'on travaille le quartz. ♦ **quartzeux**, **euse**, adj. Qui est de la nature du quartz ou qui est formé de quartz. ♦ **quartzifère**, adj. Qui renferme du quartz. ♦ **quartziforme**, adj. Qui a l'apparence, la forme du quartz. ♦ **quartzine**, n. f. (MINÉ) Variété de silice cristallisée. ♦ **quartzite**, adj. Qui est composé de quartz. ♦ **quartzite**, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quarzonat [*koua-na*], n. m. [Métrol.] Ancienne mesure agraire de la Guyenne.

quartz [*kouar-tz*], n. m. (all. *Quartz*, m. s.). (MINÉ) Variété de silice cristallisée. ♦ **quartzerie**, n. f. Établissement où l'on travaille le quartz. ♦ **quartzeux**, **euse**, adj. Qui est de la nature du quartz ou qui est formé de quartz. ♦ **quartzifère**, adj. Qui renferme du quartz. ♦ **quartziforme**, adj. Qui a l'apparence, la forme du quartz. ♦ **quartzine**, n. f. (MINÉ) Variété de silice cristallisée. ♦ **quartzite**, adj. Qui est composé de quartz. ♦ **quartzite**, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

d'un corps de troupes; ce corps de troupes lui-même. || *Quartiers d'hiver*, lieu où sont logées les troupes pendant l'hiver. || *Quartier général* (Q.G.), lieu où est établi l'état-major de commandement d'une grande unité. Cet état-major lui-même. || *Faire, ne pas faire quartier*, accorder, ou ne pas accorder la vie sauve à des ennemis vaincus. (MAR) Circonscription de l'administration des *Affaires maritimes*. || Dans les collèges, salle où les élèves étudient. *Quartier des grands.* || Espace de trois mois, trimestre. || Paiement qui se fait de trois mois en trois mois. = À QUARTIER, loc. adv. À part, à l'écart. ♦ **quartique**, n. f. (GÉOM) Courbe dont l'équation cartésienne est du quatrième degré. *La lemniscate, le limaçon de Pascal sont des quartiques.* ♦ **quarto** [*kouar-to*], adv. Quatrièmeement. = *In-quarto*, n. m. V. IN-QUARTO. ♦ **quartole** [*kar*] ou **quadruplet** [*koua*], n. m. (MUS) Figure de quatre notes dont la valeur totale est la même que celle de trois notes ordinaires de même espèce. ♦ **quaronnier** [*kar-nié*], n. m. [Métrol.] Quatrième partie d'un boisseau (Vx).

quarte-fagot, n. m. (MUS) Nom italien du basson.

quartefeuille [*kar*, et ill. m.], n. f. (GLAS) Fleur héraldique à quatre pétales. = Pl. *Des quartefeuilles.*

Quarterly Review (Ia) [*kouar-ter-li riviou*], revue trimestrielle anglaise fondée en 1809 par Murray et Canning.

quartidi [*koua*], n. m. (lat. *quartus*, quatrième, et *dies*, jour). Quatrième jour de la décade, dans le calendrier révolutionnaire.

Quartier latin (ou par abrég. : *le Quartier*), quartier de Paris situé sur la rive gauche de la Seine, au sud de la Cité, de part et d'autre du Bd Saint-Michel; ainsi appelé parce qu'à partir du XII^e s., il devint le centre des collèges où l'on donnait surtout l'enseignement classique, à base de latin puis de grec. De nos jours on y trouve les principales facultés et les grandes écoles de Paris : Sorbonne, Collège de France, École normale supérieure, École polytechnique, etc. Le Quartier latin est, avec la Cité, la partie la plus ancienne de Paris. On y trouve, en particulier, les ruines de *thermes gallo-romains* (musée de Cluny) et les *arènes de Lutèce*, bâties au II^e ou au III^e s. sur les pentes de la montagne Sainte-Genève.

quartier-maître [*kar*], n. m. (MAR) Grade compris entre ceux de matelot et de second-maître. = Pl. *Des quartiers-maîtres.*

quartier-mestre [*mess-tre*], n. m. Nom qu'on donnait autrefois au maréchal des logis d'un régiment de cavalerie étrangère. = Pl. *Des quartiers-mestres.*

Quart Monde, n. m. (par allus. à *Tiers Monde*). Terme proposé par certains géographes et économistes pour désigner l'ensemble des travailleurs immigrés du monde.

Quartodeciman, **ane**, adj. Qui concerne le 14^e jour du mois juif de nisan. = N. m. pl. Chrétiens orientaux restés fidèles au 14 nisan pour la date de Pâques, alors que l'Occident (fin du II^e s.) renvoyait au dimanche suivant quand ce 14 nisan tombait en semaine.

quarotonat [*koua-na*], n. m. [Métrol.] Ancienne mesure agraire de la Guyenne.

quartz [*kouar-tz*], n. m. (all. *Quartz*, m. s.). (MINÉ) Variété de silice cristallisée. ♦ **quartzerie**, n. f. Établissement où l'on travaille le quartz. ♦ **quartzeux**, **euse**, adj. Qui est de la nature du quartz ou qui est formé de quartz. ♦ **quartzifère**, adj. Qui renferme du quartz. ♦ **quartziforme**, adj. Qui a l'apparence, la forme du quartz. ♦ **quartzine**, n. f. (MINÉ) Variété de silice cristallisée. ♦ **quartzite**, adj. Qui est composé de quartz. ♦ **quartzite**, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quartzite, n. f. (MINÉ) Grès métamorphique dans lequel les grains ne sont plus discernables.

quarte



Quartz

Minér. — Le quartz est une des espèces minérales les plus répandues dans la nature et qui présente le plus de variétés, toutes étant cependant essentiellement composées de silice. Leur grande dureté (7 dans l'échelle de Mohs) leur permet de rayer le verre et presque tous les minéraux (à l'exception d'un petit nombre de pierres fines comme la topaze ou le diamant), aussi donnent-elles des étincelles par le choc contre une pièce d'acier. Le quartz est insoluble dans l'eau et dans les acides, à l'exception de l'acide fluorhydrique. Très difficilement fusible, il peut cependant se ramollir suffisamment à la température du four

électrique pour pouvoir alors se mouler et s'étirer en fils (quartz fondu). L'espèce quartz est généralement divisée en quatre sous-espèces : le quartz hyalin ou quartz proprement dit, le jaspe, l'agate et l'opale (voir ces trois derniers mots). Le quartz hyalin présente toujours une cassure vitreuse; on en connaît des échantillons en rhomboédres isolés, et, plus communément, en formes birhombodriques associées ou non au prisme hexagonal avec hémiedrie. Optiquement, il appartient à la classe des corps qui ont une double réfraction à un seul axe positif (la différence entre les indices principaux extraordinaires est positive : $n_o = 1,54424$ et $n_e = 1,55335$ pour la raie D du sodium); il possède, en outre, une polarisation rotatoire parallèlement à l'axe (l'angle de rotation est proportionnel à l'épaisseur traversée; pour 1 mm de quartz à la température de 20 °C et pour une longueur d'onde de 0,527 μ , la rotation est de 27°54'); tout ceci le fait utiliser dans des polarimètres. Le quartz parfaitement transparent est le *crystal de roche*; celui-ci, lorsqu'il est pur, est limpide et incolore, mais il prend des couleurs plus ou moins vives quand il contient des matières étrangères; lorsqu'il est violet on l'appelle quartz améthyste, quand il est jaune, quartz citrine ou fausse topaze; on a de même le quartz rouge ou hyacinthe de Compostelle, le quartz enfumé, etc. Toutes ces variétés sont employées pour faire des bijoux et des objets d'ornement. Le quartz est très peu dilatable et peut supporter de fortes et brutales variations de température, aussi l'emploie-t-on sous forme de quartz fondu dans la fabrication de thermomètres et d'appareils de laboratoire. Une autre propriété précieuse est d'être transparent à l'ultraviolet : alors que le verre ordinaire devient opaque aux radiations de longueur d'onde 3 500 Å et au-dessous, le quartz reste transparent aux radiations dont la longueur d'onde excède 2 000 Å (au-dessous on emploie la fluorine). Des lampes à enveloppe de quartz et contenant de la vapeur de mercure émettant en abondance des radiations ultraviolettes sont employées pour la stérilisation des eaux, le tirage de calques industriels, etc. Le quartz étant doué de propriétés piézoélectriques est employé dans la production des ultrasons, la stabilisation des émetteurs de radio, etc. V. PIÉZOÉLECTRICITÉ.

quasar, n. m. (ASTRO) Abrév. de la dénomination anglaise *quasi-stellar radiosaource*, type particulier de galaxie découvert en 1963; un quasar est une radiogalaxie qui émet dans le domaine visible une énergie valant de cent à mille fois celle des galaxies normales.

1. quasi [ka-zi], n. m. (orig. inc.). [Boucherie] Morceau du haut de la cuisse du bœuf ou du veau, situé au-dessous du gîte à la noix.

2. quasi [ka-zi], adv. (lat. *quasi*, m. s.). Presque, en quelque sorte. *Elle est quasi folle. C'est un quasi-fou* (*quasi* prend un trait d'union devant les noms, mais n'en prend pas devant les adj. ou les adv.). (PNS) *Quasi statique*, en mouvement infiniment lent. — *Quasi stationnaire*, pour lequel on peut ne pas tenir compte du phénomène de propagation. ♦ **quasiment**, adv. En quelque sorte, comme. *Être quasiment de la famille* (Pop.).

quasi-contrat, n. m. (DROIT) Fait licite et volontaire de l'homme, qui oblige son auteur envers une autre personne et quelquefois aussi une autre

personne envers lui, comme s'il y avait eu contrat, sans qu'il y ait eu convention. ♦ **quasi-contracter**, v. intr. Conclure un quasi-contrat.

quasi-contrebande, n. f. [Droit int. publ.] Terme qui désigne certains actes assimilés à la contrebande de guerre.

quasi-délit ou **quasi-crime**, n. m. (Vx). (DROIT) Acte fautif, même involontaire (imprudence, inattention ou négligence) qui, causant un préjudice à autrui, donne lieu à une action en dommages-intérêts.

quasillarie [kwa], n. f. (lat. *quasillus*, panier à laine). [Antiq. rom.] Esclave qui filait la laine.

Quasimodo [ka], n. f. (des mots lat. *quasi modo*, de même que..., qui commencent l'introit de la messe de ce jour). Autref., dimanche de l'octave de Pâques. Depuis la réforme du calendrier par Paul VI (1970), ce dimanche est devenu, pour la liturgie, le deuxième dimanche de Pâques.

Quasimodo [ka], personnage du roman de Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris* (1831), être difforme aux sentiments sublimes.

Quasimodo (Salvatore) (1901-1968), né à Syracuse, poète italien : *Eaux et terres* (1930); *Jour après jour* (1946); *La Vie n'est pas un songe* (1949); *Le Faux et le vrai vert* (1955). Prix Nobel de littérature (1959).



Salvatore Quasimodo

quasi-particules, n. f. pl. (PHYSI.) Éléments énergétiques se comportant comme des particules, comme les électrons de conduction, les phonons, les magnons, etc.

quasi-possession, n. f. (DROIT) Sorte de possession admise par le droit prétorien pour certains biens tels que les servitudes que l'on ne peut pas détenir matériellement.

quasi-pupillaire, adj. (DROIT) Qui approche de la nature des choses relatives aux pupilles.

quasistellaire, adj. (ASTRO) Qualifie certaines radiosources qui semblent avoir pour origine des objets ponctuels d'apparence stellaire et non des galaxies normales (V. QUASAR); par ext., s'applique à toute galaxie compacte dont le diamètre apparent ne peut être mis en évidence.

quassia [kwa ou ka], n. m. ou **quassier** [ka], n. m. (BOTAN) Genre de Simarubacées. — Le *Quassia amara* est un arbuste de la Guyane qui fournit le bois de *Burinam*. De ce bois mis en copeaux et macéré dans l'eau, on obtient un breuvage tonique et amer, renfermant de la *quassine*, employé en médecine. ♦ **quassine**, n. f. (PHARM) Principe amer du *Quassia amara* employé pour stimuler les voies digestives et exciter l'appétit.

quater, adv. (mot lat., m. s.). Quatre fois, pour

la quatrième fois. ♦ **quaternaire** [kwa], adj. Qui vaut quatre. || Qui vient en quatrième lieu. (CHIM) Qui est composé de quatre éléments. — *Composé ammonium quaternaire*, dérivé de l'ion ammonium NH_4^+ dans lequel les hydrogènes ont été remplacés par des radicaux alkyles. (GÉOL) Ère quaternaire, période géologique liée au Néogène succédant à l'ère tertiaire; marquée par l'apparition de l'Homme, elle comprend la période contemporaine. = N. m. *Le Quaternaire*. V. ci-après. || Réunion de quatre objets. ♦ **quaternariste**, n. m. (GÉOL) Géologue spécialisé dans l'étude du Quaternaire. ♦ **quaterne** [kwa], n. m. À la loterie, quatre numéros pris ensemble et sortis au même tirage. || Au loto, quatre numéros sortis sur la même ligne horizontale. ♦ **quaterné, ée** [kwa], adj. (BOTAN) Disposés quatre par quatre autour du même point d'intersection. *Feuilles quaternées*. (MINÉ) Qui offre des faces groupées quatre par quatre. ♦ **quaternifolié, ée**, adj. (BOTAN) Dont les feuilles sont quaternées. ♦ **quaternité**, n. f. État d'une chose composée de quatre parties (Peu us.). ♦ **quaternion**, n. m. [Diplom.] Manuscrit de quatre feuillets. (ANTH) Monnaie d'or de l'Empire romain. (ALG) Système de quantités complexes à 4 unités imaginé par Hamilton pour généraliser, en ce qui concerne la géométrie dans l'espace, l'usage que l'on fait des quantités imaginaires dans la géométrie plane. Un *quaternion* x est un assemblage de quatre nombres réels séparés par trois clefs : $x = a + bi + cj + dk$,

où les lettres a, b, c, d représentent les 4 nombres réels, et les lettres i, j, k, les clefs, c.-à-d. les symboles servant à définir les opérations sur les quaternions; a s'appelle la partie scalaire du quaternion, bi, cj, dk la partie vectorielle. ♦ **quaternionique**, adj. Qui a rapport aux quaternions.

Géol. — L'ère quaternaire est fondée sur l'apparition de l'Homme; bien qu'elle présente quelques particularités (glaciations), rien ne justifie, d'un point de vue géologique la différenciation d'une ère; à tel point que l'on sera souvent obligé de parler de Plio-Quaternaire-Climat. Au début du Quaternaire, le climat semble avoir été à peu près identique à l'actuel. Un refroidissement important marque la première glaciation (Günz) qui va extermier une grande partie de la faune du Pliocène. Trois autres glaciations marquent l'ère quaternaire (tableau) séparées par des interglaciaires. À cette succession de réchauffements et de refroidissements sont liées des avancées et des retractions de l'inlandsis installé sur l'Europe du Nord. L'existence de glaciers fixe une grande quantité d'eau. Le niveau de la mer sera donc bas pendant les périodes glaciaires, plus haut durant les interglaciaires. Dans les pays tropicaux actuels, l'on n'observe pas de traces de glaciations mais des périodes plus humides dites *pluviales*; aux époques interglaciaires correspondent des *interpluviales*. Lors de la dernière pluviale régnait au Sahara, par exemple, un climat chaud et humide, la faune et la flore étaient abondantes, l'activité humaine était orientée vers la pêche dans les grands lacs semblables au Tchad actuel (témoins : de nombreux hameçons trouvés dans les strates de cette époque au Hoggar). *La faune continentale* devient moderne en trois étapes : mort des éléments du Tertiaire, apparition de nouveaux types au Pléistocène, changement de ces formes par lente évolu-

| Divisions | GLACIATIONS | | | Formations marines (Méditerranée) | Faune continentale | Hominiens | INDUSTRIES HUMAINES | | |
|-----------------------|------------------|-----------------|----------|-----------------------------------|---|--|---------------------|-----------------------|-------------------------|
| | Alpes | Europe Nord | Styles | | | | Divisions | | |
| Holocène | Postglaciaire | | | | | | | Néolithique — 5 000 | |
| | Tardiglaciaire | | | | | | | Âge du Renne | Homo sapiens |
| Quaternaire supérieur | Würm (— 50 000) | Weischel | | Tyrrhénien II (— 65 000) | Faune « froide » Elephas primigenius Rhinoceros tiorhinus | | | Moustérien | Paléolithique moyen |
| | Riss-Würm | Mer Eémienne | | | | | | | |
| | Riss (— 100 000) | Saale | | Tyrrhénien I | Faune « chaude » Elephas antiquus Hippopotamus major Ursus speleus | Homo neanderthalensis | | Levalloisien | Paléolithique inférieur |
| | Mindel-Riss | Mer du Holstein | | | | | | | |
| Mindel (— 200 000) | Elster | | Sicilien | | | | | | |
| Quaternaire moyen | Günz-Mindel | Mer Amstel | | | | Atlantropes Pithécantrophe Sinanthrope | | Acheuléen Chelléen | |
| | Günz (— 300 000) | Elbe ? | | | | | | Australopitèque | |
| Quaternaire inférieur | Donau ? | | | Calabrien | Faune « chaude » Elephas meridionalis Mastodon arvenensis | | | | |

tion. La division géographique entre faune froide et faune chaude va s'établir progressivement à partir des successions glaciaires — interglaciaires. La flore va changer beaucoup moins que la faune. L'extension suivra les fluctuations climatiques, s'élargissant vers le nord lors des interglaciaires, se rétractant vers le sud lors des glaciations. Les mouvements sont marqués par des successions d'associations de plantes connues grâce aux analyses de pollen dans des terrains récents. Le Quaternaire est avant tout l'ère de l'Homme. Bien qu'il soit apparu probablement au Tertiaire, l'homme fossile, et les témoins de son activité, n'est connu qu'à partir du Quaternaire. L'*Australopithecus* (vallée de l'Omo-Afrique) est l'homme fossile, associé à une « industrie », le plus ancien que nous connaissions. Le *Pithecanthropus* de Java et le *Sinanthropus* de Chine lui succèdent dans le Pléistocène inférieur. L'Homme de Neanderthal apparaît à la fin du Pléistocène et est lentement supplanté par l'*Homo sapiens* qui provient de régions sud (Afrique?) et est (Asie?) et commence à immigrer en Europe à la fin de la dernière glaciation. Ce n'est pas seulement le squelette qui caractérise l'homme fossile mais aussi les traces d'activité, dites industries, qui lui sont associées. Ces outils sont évidemment à base de pierre. Ainsi l'on trouve un grand nombre de pierres ayant servi à la chasse aux animaux dans la vallée de l'Omo (Afrique), ces pierres ne sont pas travaillées mais ont été utilisées comme arme de jet (nombreux crânes « trépanés » associés). Au Paléolithique moyen des pierres bien retouchées dont on trouve les éclats, caractérisent les industries chelléennes. L'industrie acheuléenne voit le début de l'utilisation du bois. L'utilisation des éclats de roches pour la fabrication d'objets plus fins marque l'industrie levalloisienne puis moustérienne. L'*Homo sapiens* apporte avec lui l'utilisation des os d'animaux pour fabriquer des objets fins, les diverses industries ainsi développées caractérisent le Paléolithique supérieur. C'est également l'époque des fresques murales, gravures, dessins au trait (Aurignacien), puis des fresques polychromes (Solutrène, Magdalénien). Au Paléolithique succède le Mésolithique où coexistent outils en pierres taillées et outils en pierres polies et apparaissent les premiers dessins géométriques colorés. Le Néolithique est caractérisé par une industrie de la pierre polie, le développement des outils en os et l'apparition de la poterie (terre cuite). C'est à cette époque également qu'apparaît l'agriculture en Asie Mineure.

quatorze [ka], adj. numéral cardinal (lat. *quatordecim*, m. s.). Nombre pair composé de dix plus quatre. — Prov. *Chercher midi à quatorze heures*, compliquer inutilement la question. || Employé parf. ordinalement. *Louis quatorze*. *Page quatorze*. = N. m. Le nombre quatorze. || Quatorzième jour d'une période. *Le quatorze du mois*, ou le quatorze. ♦ **quatorzaine**, n. f. [AN] Espace de quatorze jours. ♦ **quatorzième**, adj. num. ordin. Qui occupe dans une énumération la place marquée par le nombre quatorze. || Se dit d'une partie d'un tout qui en a quatorze. = N. m. Chaque partie d'un tout divisé en quatorze parties égales. *Être dans une affaire pour un quatorzième*. = N. m. ou f. Personne ou chose qui tient la quatorzième place. = N. f. [MUS] Intervalle redoublé, octave de la septième. ♦ **quatorzième-ment**, adv. En quatorzième lieu.

quatre [ka], adj. numéral cardinal. Nombre composé de deux fois deux. *Le numéro quatre*. || Fig., fam. et elliptique. *Se mettre en quatre*, s'employer de tout son pouvoir à rendre service. — *Il n'y va pas par quatre chemins*, il va droit au but. — *Couper les cheveux en quatre*, faire des raisonnements trop subtils. — *À quatre*, quatre ensemble. — *Monter un escalier quatre à quatre*, précipitamment, en enjambant quatre marches d'un coup. — *Se tenir à quatre*, faire un grand effort pour se dominer. — *À quatre pas*, tout près. — Par exag. *Manger comme quatre*. *Avoir de l'esprit comme quatre*, etc. || *Les quatre épices*, girofle, muscade, cannelle, poivre. — *Les quatre fleurs*, ensemble de quatre fleurs pectorales comprenant la mauve, le coquelicot, le bouillon blanc, la violette. — *Les quatre règles*, addition, soustraction, multiplication, division. — *Morceau de musique à quatre mains*, que deux personnes jouent ensemble sur un ou deux pianos. — *Fil en quatre*, formé par le commettage de quatre brins. [Hist. ecclésiast.] *Les quatre articles*, document en quatre points de l'assemblée du clergé de France de 1682, rédigé par Bossuet dans un esprit intégralement gallican. || Fig., mauvais eau-de-vie. = Pris ordinalement, se dit quelquefois pour quatrième. *Henri quatre*. = QUATRE, n. m. Nombre quatre. || *Le quatre du mois*, le quatrième jour du mois. || Caractère qui exprime le nombre quatre. [Jeu] Carte marquée de quatre piques, quatre cœurs, etc. [SPORT] Bateau de compétition manœuvré par quatre rameurs, avec ou sans barreur. ♦ **quatrain** [ka], n. m. [LIT] Poème d'une seule strophe de quatre vers construits sur deux rimes croisées ou embrassées. — Désigne aussi cette strophe. *Le premier quatrain d'un sonnet*. ♦ **quatrième** [ka], adj. numéral ordinal. Qui occupe dans une énumération la place marquée par le nombre quatre. || Une partie d'un tout divisé en quatre. = N. m. ou f. Personne ou chose qui occupe la quatrième place. [AN] Impôt d'un quart que le roi levait en Normandie



Lucerne et le lac des Quatre-Cantons

sur les boissons. ♦ **quatrièmement**, adv. En quatrième lieu. ♦ **quator** [koua], n. m. [MUS] Morceau de musique à quatre parties. *Quator vocal*, à quatre voix. — *Quator instrumental*, écrit pour quatre instruments. Les auteurs de quatuors les plus célèbres sont : Haydn, Mozart, Beethoven, Schubert, Schumann, Franck, Debussy, Fauré, Ravel. || Ensemble des instruments à cordes constituant la base fondamentale d'un orchestre.

Litt. — *Quatrains de Pibrac* (1584), quatrains moraux en vers de dix syllabes. Très estimés dans les écoles au XVI^e et au XVII^e s.

Obs. gram. — *Quatre* est invariable; la liaison pop. dans la loc. *entre-quatre-yeux*, est admise par l'Académie comme se disant par plaisanterie.

Quatre-Bras (Les), village de Belgique où les Français, commandés par Ney, remportèrent un succès sur les Anglais deux jours avant la bataille de Waterloo (16 juin 1815).

Quatre-Cantons (lac des), lac de Suisse centr., à 437 m d'alt.; il baigne le cant. de Schwyz, d'Uri, d'Unterwalden et de Lucerne. Il est alimenté par la Reuss. Sa forme biscornue provient de l'enneigement, sous plus de 200 m d'eau, de bassins de creusement glaciaires anastomosés dans une structure géologique complexe. Sa plus grande long. atteint 37 km; sa surface est de 112 km².

Quatre-Cents (Conseil des). [ANTI] Conseil (en gr., *boulé*) institué à Athènes par Solon (vers 594 av. J.-C.). Choisi parmi les trois premières classes de citoyens, il préparait les questions soumises ensuite à l'Assemblée du peuple. || Conseil oligarchique créé à l'instigation de l'aristocratie, pour prendre la place de la Boulé (fonctionna de juin à sept. 411 av. J.-C.).

quatre-cent-vingt-et-un, n. m. Jeu à trois dés, proche du *zanzé*.

quatre-épices, n. f. [BOTAN] Nom vulgaire de la Nigelle cultivée.

Quatreffages de Bréau (Jean Louis Armand de) (1810-1892), né à Berthézène (Gard), naturaliste et anthropologiste. Partisan de la théorie de l'unité d'origine de l'espèce humaine. Principaux ouvrages : *Unité de l'espèce humaine* (1861); *Histoire de l'homme* (1867); *Hommes fossiles et hommes sauvages* (1884), etc.



A. de Quatreffages de Bréau

quatre-feuilles, n. m. inv. Ornement à quatre lobes, très fréquent dans l'architecture ogivale. On le nomme *quatre-feuilles encadré* lorsqu'il est entouré d'un cercle; ses lobes sont le plus souvent ronds; toutefois, au XV^e s. on leur donna souvent la forme aigüe ou lancéolée.

Quatre fils Aymon (les), V. AYMON.

quatre-fleurs, n. f. [FRAN] V. QUATRE.

quatre-mâts [ka-mâ], n. m. [MAR] Navire à voile ayant quatre mâts.

quatre-mendiants, n. m. V. MENDIANTS.

Quatremère (Jean Nicolas), dit QUATREMÈRE-ROISSY (1754-1843), né à Paris, magistrat et écrivain; *Londres pittoresque* (1819); *Histoire d'Agnès Sorel*, etc.

Quatremère (Antoine Chrysostome, dit QUATREMÈRE DE QUINCY) (1755-1849), né à Paris, homme politique et archéologue. *Monuments et*

ouvrages d'art antiques, restitués d'après les documents anciens (1829).

Quatremère (Étienne Marc) (1782-1857), né à Paris, orientaliste. Études sur l'Égypte et l'Orient.

Quatre-Nations (collège des) ou **Collège Mazarin**, le plus riche des anciens collèges de Paris, fondé par Mazarin en 1661. On devait y élever les enfants de bonne famille originaires de Pignerol, d'Alsace, de Flandre et du Roussillon, d'où le nom de *Quatre-Nations*.

quatre-quarts, V. QUART 2.

quatre-quiets [ka...kin], n. m. inv. (lat. *quintus*, cinquième). [AN] Réserve des quatre cinquièmes des biens propres dont le testateur ne pouvait disposer au préjudice des héritiers.

Quatre-Rivières (bataille des), bataille livrée en Pologne russe en nov.-déc. 1916. Les Allemands ne purent atteindre Varsovie.

quatre-saisons [ka...zè-son], n. f. inv. [BOTAN] Variété de Fraisier donnant de petits fruits presques toute l'année. || *Marchand, marchande des quatre-saisons*, qui vend des légumes au détail dans les rues, sur une voiture à bras.

Quatre-Temps, n. m. pl. Série de trois jours (mercredi, vendredi, samedi), au commencement de chaque saison, pendant lesquels l'Église catholique prescrivait jadis le jeûne aux fidèles.

Quatre Vallées (Les) (vallées d'Aure, de Magnoac, de Neste, de la Barousse), anc. pays de France (Gascogne), suj. Htes-Pyrénées.

Quatre vents de l'esprit (Les), recueil de poésies de Victor Hugo, divisé en quatre livres : satirique, dramatique, lyrique, épique (1881).

quatre-vingt-dix, adj. num. cardin. Nombre composé de neuf dizaines ou de quatre-vingts plus dix. || Se dit aussi pour *quatre-vingt-dixième*. *Page quatre-vingt-dix*. = N. m. Le nombre quatre-vingt-dix. || Autref., et encore auj. dans certains pays et certaines régions : *nonante*. ♦ **quatre-vingt-dixième**, adj. num. ordin. de quatre-vingt-dix. = N. m. La quatre-vingt-dixième partie. — On disait autref., et encore auj. on dit, dans certains pays et dans certaines régions : *nonantième*.

quatre-vingt-neuf, abréviation de 1789. Première année de la Révolution française.

quatre-vingts ou **quatre-vingt** [ka...vin], adj. numéral cardinal (de quatre, et vingt). Quatre fois vingt (On écrit *quatre-vingts* mais l's se supprime quand quatre-vingt est suivi d'un autre adj. numéral : *quatre-vingt-quatre*; mais on écrira *quatre-vingts millions*, million étant un nom). || Employé ordinalement, pour *quatre-vingtième* (On écrit alors : *page quatre-vingt*). ♦ **quatre-vingtième**, adj. numéral ordinal de quatre-vingts. = N. m. Chaque partie d'un tout divisé en quatre-vingts parties. = N. m. et f. Personne ou chose qui occupe la quatre-vingtième place. ♦ **quatre-vingtièmement**, adv. En quatre-vingtième lieu.

quatre-vingt-treize, abréviation de 1793, l'année où fut instaurée la Terreur.

Litt. — *Quatre-vingt-treize*, roman de V. Hugo, épisode de l'insurrection vendéenne (1872).

Quatre-vingt-treize (Manifeste des), manifeste publié en octobre 1914 par 93 intellectuels allemands pour exalter la guerre contre la France.



quatre-feuilles

quatriennal ou **quadrinial**, *ale* [ka], adj. (lat. *quadriennalis*, m. s.). Qui dure quatre années. — *Planète à révolution quatriennale*, qui met quatre ans à parcourir son orbite. || Qui se renouvelle tous les quatre ans. *Assolement quatriennal*.

quadrillion [kou-a-tri-li], n. m. V. QUADRILLIONS.

quatrièmier [ka], n. m. (AN) En Normandie, receveur de l'impôt du quatrièmier.

quatin [koua], n. m. [Métrol.] Ancienne monnaie papale valant 2 centimes.

quadrinôme, n. m. Syn. de *quadrinôme*.

quatriplégie [koua], n. f. (MED) Syn. de *quadruplégie*.

quatririème [koua], n. f. V. QUADRIRÈME.

quatrouille [ka, ill mll.], n. f. [Vén.] Poil du chien dont la robe est mêlée de div. couleurs. ♦ **quatrouillé**, *ée*, adj. Se dit d'un chien dont la robe est mélangée de poils de teintes div. Se dit aussi des poils de cette teinte différant du fond.

quattrocento [koua-tro-tchen-to], n. m. (mot ital.). Désigne la Renaissance italienne du x^v^e s. V. RENAISSANCE. ♦ **quattrocentiste**, n. m. Se dit des écrivains et des artistes du x^v^e s.; *mil* étant sous-entendu, toutes les années du siècle commençant par 400.

quatuorvir, n. m. (lat. *quatuor*, quatre, et *vir*, homme). (ANT) Titre de plusieurs magistrats romains, chargés, à quatre, de certaines fonctions. ♦ **quatuorvirat**, n. m. Charge de quatuorvir. || Durée de cette charge.

que [kə], **qu'** [k, devant une voyelle], pron. inv. (lat. *quem*, m. s., accus. de *qui*, qui). 1^o PRON. REL., s'applique à des personnes ou à des choses et peut avoir les fonctions de sujet, attribut ou complément. *Celui que vous avez vu. Tout roi qu'il est.* — Employé parfois avec un valeur neutre, surtout dans les expressions figées, soit comme sujet (*faites ce que bon vous semblera*), soit comme attribut (*insensé que je suis*), soit comme complément (*il n'a plus rien publié, que je sache*). 2^o PRON. INTERROG. (forme atone, du lat. *quid*), pron. neutre sing. — Dans l'interrogation directe, peut être : sujet, devant quelques verbes impersonnels, suivis ordinairement de *il* neutre : *que s'est-il passé?*; attribut : *qu'est-ce?*; objet direct : *que disait Pierre?*; complément : *que me sert de pleurer?* — Dans l'interrogation indirecte, *que* est utilisé comme attribut ou comme objet direct après avoir, savoir, pouvoir suivis d'un infinitif et pris négativement. *Je ne savais que répondre.* 3^o CONJ. DE SUBORDINATION : employé seul, introduit une subordonnée complément d'objet : *je dis qu'il fait beau*; une subordonnée circonstancielle : *vous étiez donc malade, que vous n'êtes pas venu?* — Coordonné à une première conj. de coordination, souvent afin d'éviter la répétition de celle-ci. *S'il fait beau et que vous le désiriez, nous sortirions.* — En corrélation : *un orage tel qu'il fallait s'abriter.* — Avec le sens d'une conjonction ou d'une locution conjonctive non exprimée précédemment (avant que, afin que, puisque, etc.).

Approchez que je vous embrasse. — Répété, avec la valeur de *soit que* : *qu'on me blâme ou qu'on me loue, je le ferai quand même.* — Entre dans la composition de nombreuses conjonctions de subordination : *bien que, selon que, etc.* 4^o AVEC VALEUR ADVERBIALE, comme adv. conjonctif : *les jours qu'il fait beau*; adv. exclamatif : *qu'il est laid!* adv. interrog. : *que ne le disiez-vous?*

I. Québec, la plus vaste province du Canada, sur les rives du St-Laurent, anciennement désignée Nouvelle-France, puis Bas-Canada; 1 546 636 km²; 6 030 000 hab., dont les 4/5 sont de langue française. Les anglophones se concentrent surtout dans les villes et dans les cantons de l'Est. Cap. Québec (v. ci-après); villes princ. : Montréal, Laval, Trois-Rivières, Chicoutimi, Sherbrooke, Hull. — Le Nord, entre la baie d'Hudson et le Labrador, est froid et presque désertique, mais riche en minerais et en énergie hydro-électrique : c'est le Nouveau-Québec. Le Sud se divise en trois grandes régions : le plateau Laurentien, d'origine précambrienne, recouvert de forêts (exploitation forestière; fourrures); la région appalachienne, près de la frontière américaine (forêts; mines); et entre les deux, la plaine du St-Laurent, étroite bande de terre fertile abritant 90 % de la population et la plupart des industries. Les hivers sont rigoureux dans toute la province : chutes de neige abondantes, cours d'eau gelés cinq mois par an, mais les brise-glaces gardent le St-Laurent navigable à l'année. Presque toutes les régions habitées sont drainées par le bassin du St-Laurent (2 100 km), qui reçoit notam. les eaux de l'Outaouais, du Saguenay, du Richelieu et de la Manicouagan. La flore comprend la toundra au N., conifères sur le plateau laurentien, forêt mixte plus au S., et feuillus dans la plaine du St-Laurent et les cantons de l'Est. La faune est abondante : chevreuil, orignal, castor, canard, ours polaire, phoque. Les ressources énergétiques sont considérables grâce à l'aménagement des cours d'eau (nomb. centrales hydro-électriques), ce qui a permis une industrialisation rapide du Québec : pâtes à papier et autres industries forestières; agriculture pauvre, mais élevage important (bovins surtout); industrie minière : fer, cuivre, plomb, nickel, or, argent, uranium, titane, amiante, mica, etc.; industrie manufacturière très développée, surtout dans la région de Montréal : alimen-

tation, papier, matériel de transport, textiles, transformation des métaux, vêtement, matériel électrique, produits pétrochimiques; commerce important, souvent dominé par l'investissement étranger; tourisme (chasse et pêche).

La province du Québec est gouvernée par une Assemblée nationale de 108 membres, élus au suffrage universel; le chef du parti majoritaire devient le Premier ministre, et il se fait assister par son cabinet. Le lieutenant-gouverneur, représentant de la reine, n'a qu'un pouvoir honorifique.

Le territoire de la province a été découvert et exploré par Jacques Cartier et Champlain. La colonisation débuta lentement, par les fondations de Québec (1608) et Montréal (1642). Noyée par les anglophones, la Nouvelle-France passe sous la domination anglaise en 1760, suite à la guerre de Sept ans. En 1840, les colonies du Bas-Canada et du Haut-Canada forment le Canada-Uni et en 1867, Québec adhère à la Confédération canadienne. Depuis cette date, les Canadiens français considèrent le Québec comme leur État national, et cherchent à affirmer son autonomie autant que possible; depuis quelques années, certains vont même jusqu'à préconiser l'indépendance.

2. Québec, v. et port du Canada, sur le Saint-Laurent, capitale de la province du Québec; 182 418 hab. (476 232 avec la banlieue), dont 95 % de langue française (*Québécois*). — Industries du cuir et de la fourrure; textiles; industr. aliment.; prod. chim.; pâtes à papier; cigarettes; chaussures; pneumatiques; chantiers navals; constr. métall.; centre commercial et d'exportation. — Arsenal. — Aéroport. — Fondée en 1608 par Champlain au fond de l'estuaire du St-Laurent, sur le promontoire que forme le cap Diamant, Québec est une cité pittoresque et très française. Le long du fleuve, un immense parc occupe une partie des plaines d'Abraham, où se livra la bataille qui changea les destinées de la Nouvelle-France. La ville est construite autour d'une forteresse, la Citadelle, dont les murs entourent le Vieux-Québec. — Cathédrale fondée en 1666, reconstruite au xviii^e s.; cathédrale anglicane (début du xix^e s.); séminaire fondé en 1663. — Université Laval, la plus vieille université française de l'hémisphère occidentale. — Prise par les Anglais en 1759, à la suite de la victoire du général Wolfe sur Montcalm, les Américains tentèrent de s'en rendre maîtres en 1775. — Conférence de Québec en 1866, où s'élabora la Confédération canadienne. Conférence Churchill-Roosevelt du 18 au 24 août 1943, et nouvelle entrevue de ces deux chefs d'État le 12 septembre 1944.

quebracho [ké-tcho], n. m. (BOT) Genre d'arbres à bois très dur, propres à l'Amérique du N., de la famille des Apocynacées. L'écorce, riche en tanin, du *Quebracho colorado* est princ. employée en tannerie. Le principe actif de l'écorce du *Quebracho blanc* est utilisé comme fébrifuge.

Quéchuas. V. QUICHUA.

quédie [ké], n. f. (BOT) Coléoptère de la famille des Staphylinidés, vivant dans les détritus.

Queen Elizabeth 2, paquebot britannique, lancé le 20 sept. 1967. Jauge 65 863 tx; long. 293,52 m; puissance 220 000 ch; vitesse 28,5 nœuds.

Queens, un des 5 boroughs de New York, situé sur l'île de Long Island, au N. de Brooklyn et en face de Manhattan par l'East River; 1 964 147 hab. — Centre très industrialisé.

Queen's County. V. LAOIGHIS.

Queensland [kou-in's lan'd], État d'Australie, au N.-E. du continent; 1 727 522 km²; 1 810 000 hab. Cap. Brisbane, 853 000 hab. Ville princ. Townsville, 56 687 hab. — La population est groupée à Brisbane, centre surtout commercial et bancaire, et dans son arrière-pays (fruits, légumes, lait; plus à l'intérieur céréales, viande, laine; un peu de charbon et de pétrole). Plus au N., sur la côte, la richesse est la canne à sucre. Le N. et l'O. sont peu peuplés (élevage extensif), mais renferment des gisements exceptionnels de bauxite (Weipa), et des mines de plomb, de zinc, d'argent (Mount Isa). — *Fièvre du Queensland*. V. FIÈVRE.



Québec, château Frontenac

Queiros, **Queiroz** ou **Quiros** (Pedro Fernandes de) (1560-1614), né à Evora, navigateur portugais qui découvrit les îles Marquises, les îles de la Société et Tahiti.

quériroun [ké], n. m. (ANT) Nom provenç. de *Dacus oleae*, petite Mouche qui attaque les oliviers, de la famille des Muscidés.

Queiroz (José Maria Eça de) (1843-1900), né à Aveiro, romancier portugais influencé par le naturalisme de Zola. Citons : *le Crime de l'abbé Amaro*; *le Cousin Basile*, *l'Illustre Maison de Ramires*.

quel, **quelle** [kəl, kèle], 1^o ADJ. INTERROG. (lat. *qualis*, m. s.). Dans l'interrog. dir., en tête de la prop., s'emploie pour interroger sur la qualité : *quel temps fait-il?* — sur l'identité : *quel homme est-ce?* — sur la quantité ou le quantième : *quelle heure est-il? Quel jour sommes-nous?* || Dans les interrog. indir. *Dites-moi quel temps il fait, quelle heure il est, etc.* || 2^o COMME EXCLAMATIF. *Quel malheur!* = 3^o ADJ. INDÉF. COMPOSÉ *quel que, quelle que*, employé toujours comme attribut et construit avec le subj., marque une supposition ou une concession. *Quelles que soient vos intentions (Ne pas confondre avec *quelque...*)*. ♦ **quelquell** [kəl], adv. N'est usité que dans la loc. fam. *Tellement quellement*, d'une façon quelconque, ni bien ni mal.

quelconque [kəl..kon-kə], adj. (lat. *qualiscumque*, m. s.). Quel qu'il soit, n'importe lequel. *Prendre un prétexte quelconque.* || De qualité médiocre. *Une œuvre quelconque.*

quélea, n. m. (BOT) Passériforme africain de la famille des Plocidés (genre *Quelea*), dit aussi *Travailleur*, au plumage fauve et au bec rouge, dont les bandes commettent des ravages considérables : elles sont détruites au lance-flammes.

Quélen (Hyacinthe Louis, comte de) (1778-1839), archevêque de Paris (1821), pair de France.

Quélimane, v. et port de la prov. d'Outre-Mer portugaise de Mozambique, ch.-l. de la prov. du Zambèze; 151 110 hab. — Aéroport. — Évêché.

Quellin ou **Quellyn** (Érasme) (1607-1678), né à Anvers, peintre et graveur flamand, élève de Rubens. Son fils JAN (1634-1715) fut également un peintre apprécié.

Quelpaert ou **Tsé Tsiou**, île au S. de la Corée; 1 850 km² et 220 000 hab. — Ch.-l. *Cheju*.

quelque [kəl-kə], 1^o ADJ. INDÉF. (composé de *quel* et de *que*). Exprime le nombre ou la quantité d'une manière indéterminée. Au sing. Un, certain. *Cette affaire souffre quelque difficulté.* || *Quelle chose*, loc. pron. indéf. neutre. Une chose quelconque. *Quelle chose d'inhabituel.* — *Cela me fait quelque chose*, j'en éprouve une profonde impression. || Fam. *Se croire quelque chose*, être



les rives de la Brisbane dans le Queensland

pénétré de son importance. || Fam. *Quelque part*, dans un endroit quelconque. *Aller quelque part*, aux cabinets. *Un coup de pied quelque part*, au derrière. || Au plur. Un certain nombre de. *Quelques écrivains ont traité ce sujet.* || Un petit nombre de. *Quelques arpents de terre.* || *Quelque... que*, quel que soit le... que, la... que, etc., indiquant une concession. *Quelques efforts que vous fassiez.* 2^o ADV. Désigne une quantité ou un degré de qualité indéterminés. *Un homme quelque peu intelligent comprendra.* — Dev. un adj. num. Environ. *Ils étaient quelque deux cents hommes.* || *Quelque... que*, loc. concessive portant sur un adj. À quelque point que, à quelque degré que, si. *Quelque riche qu'il soit* (Ne pas confondre avec *quel que*).

quel que. V. QUEL.
quelque chose, loc. pron. neutre invar. V. QUELQUE.
quelquefois, adv. (de *quelque*, et *fois*). De temps en temps, parfois. *Cela est arrivé quelquefois* (Ne pas confondre avec : *il n'est venu que quelques fois*).

quelqu'un, une [*kel-kun, kune*], pron. indéf. (de *quelque*, et *un*). Une personne, quelques personnes, plusieurs personnes. *Quelqu'un m'a dit.* *Quelques-uns assurent le contraire.* Dans ce sens, *quelqu'un* ne se dit que des personnes, et ne s'emploie au fém. et au plur. que comme sujet, à moins qu'il ne soit accompagné d'un adjectif ou d'un complément. On dit : *j'ai vu quelqu'un*. On ne peut pas dire : *j'ai vu quelques-uns* mais on peut dire : *j'ai rencontré quelqu'un de singulier.* *J'en ai rencontré quelques-uns de singuliers.* || Au sing. Une personne indéterminée. *Quelqu'un est venu ici.* || Un personnage important. *Il se prend pour quelqu'un.* = Au plur. Plusieurs personnes indéterminées. *Quelques-uns affirment qu'Homère n'a pas existé.* — Plusieurs personnes, ou choses, faisant partie d'un groupe, d'une collection, représentées par un n. compl. ou le pron. partitif en. *Parmi ces critiques, il y en avait quelques-unes de fondées.* = N. m. Qui vous a dit cela ? *Quelqu'un.* — *Ah bien ! ce quelqu'un a dit une infamie !*

Quélus (Jacques de Lévis, comte de) (1554-1578), un des mignons d'Henri III, tué en duel par d'Entragues.

quemadero, n. m. (mot esp.). Lieu où s'élevaient les bûchers de l'Inquisition espagnole.

quémand, ande [*ké-man*], n. (anc. franc. *caimand*, d'orig. inc.). Mendiant, gueux (Vx).

quémandage, n. m. Action de quémander. ♦ **quémander,** v. tr. Mendier. || Par ext. Solliciter avec insistance. ♦ **quémandeur, euse,** n. Celui, celle qui quémande. = Adj. *Une femme quémandeuse.*

Quemoy, île fortifiée, au large d'Amoy (Chine), la plus grande des 14 îles nationalistes du chenal conduisant au port d'Amoy; 148 km² env. et 46 000 hab.

Quenast, com. de Belgique, Brabant, ar. Nivelles, sur la Senne; 2 549 hab. — Carr. (porphyre); industr. métall. (zinc).

qu'en-dira-t-on [*kan*], n. m. inv. Rumeur publique. *Mépriser le qu'en-dira-t-on* (Fam.).

Queneau (Raymond), né au Havre en 1903, écrivain : *le Chiendent*, roman (1933); *Exercices de style* (1947); *Petite cosmogonie portative*, poème (1950); *Si tu t'imagines* (1952); *Zazie dans le métro* (1959); *Journal intime de Sally Mara* (1961); *les Fleurs bleues* (1965), etc. Membre de l'Académie Goncourt.



Raymond Queneau

quenelle [*ke-nè-le*], n. f. (all. *Knödel*, m. s.). (CUIV) Boulette de viande ou de poisson haché, assaisonné et mélangé de mie de pain et d'œufs, qu'on fait pocher à l'eau bouillante, et qu'on utilise dans la garniture des bouchées, vol-au-vent, etc.

quenuier, n. m. (BOTAN) Nom vulg. du *Bonduc* (Légumineuses) dont les graines sont utilisées comme fébrifuge.

quenne [*ké*], n. f. [Archéol.] Vase en métal, dont on se servait jusqu'au XVI^e s. pour présenter le vin.

quenolle [*kenol-P*], n. f. (BOTAN) Ancien nom du Navet.

quénol [*ké-no*], n. m. (ARBO) Nom vulgaire du Cerisier de Ste-Lucie.

quenotte [*ke*], n. f. (dimin. de l'anc. franç. *quenne*, du scand. *kinn*, joue). Dent du petit enfant (Fam.).

quenouille [*ke, ill ml.*], n. f. (bas lat. *conucla*, m. s.). Sorte de bâton que l'on entoure vers le haut de chanvre, de lin, etc., utilisé pour filer. *Charger une quenouille.* || Par ext., textile dont la quenouille est chargée. = Loc. prov. *Tomber en quenouille*, passer, par succession, entre les mains d'une

fileuse avec sa quenouille



femme. [Ameubl.] *Quenouilles de lit*, piliers aux quatre coins de certains lits. (ARBO) Forme spéciale qu'on impose aux arbres fruitiers. (BOTAN) Tête de la tige du Maïs. — Nom vulg. de la Massette (*Typha*). — Maladie cryptogamique des Graminées, due à un Champignon Ascomycète du genre *Epichloe*. ♦ **quenouillée,** n. f. Quantité de laine, de chanvre, etc., nécessaire pour garnir une quenouille. ♦ **quenouillette,** n. f. Petite quenouille. ♦ **quenouillon,** n. m. (MAR) Cordon d'étope goudronné servant au calfatage.

quenstedtite, n. f. (MINÉ) Sulfate hydraté de fer. **Quental** (Antero de) (1842-1891), né à Ponta Delgada (Açores), poète portugais : *Odes modernes* (1865-1875). *Printemps romantiques* (1872). *Sonnets* (1886).

Quentin (saint), apôtre de la Gaule du Nord, décapité dans le Vermandois au III^e s. Fête le 31 octobre.

Quentin Durward, roman de Walter Scott (1823). (MUS) Opéra-comique tiré de ce roman par Cormon et Michel Carré, musique de Gevaert (1858).

Quenu (Édouard) (1852-1933), né à Marquise (P.-de-C.), chirurgien, auteur de travaux sur la chirurgie du tube digestif.

quer [*kèr*], n. m. (BOTAN) Bourre du fruit du Coccinier. — SYN. Coir.

Quercia (Jacopo Della) (1378-1438), statuaire italien né près de Sienne : *Deux anges en adoration devant le nom de Jésus, Deux prophètes*, etc.



J. Della Quercia, la Vierge et l'Enfant (Paris, musée Jacquemart-André)

quercicole [*ku-èr*], adj. (lat. *quercus*, chêne, et *colere*, habiter). (ZOO) Qui vit sur le chêne. *Insecte quercicole.*

quercitron [*ku-èr*], n. m. (lat. *quercus*, chêne, et *citron*). (BOTAN) Nom vulg. de *Quercus tinctoria*, originaire de l'Amérique du N., dont l'écorce renferme le *quercitron*, principe colorant, et du tannin. ♦ **quercitrin,** n. m. (CHIM) Glucoside colorant jaune extrait du quercitron.

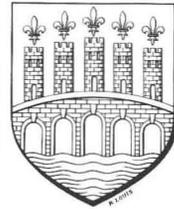
quercus [*ku-èr-kuss*], n. m. (BOTAN) Nom scientifique du Chêne. ♦ **querciné, ée,** adj. (BOTAN) Qui ressemble ou qui se rapporte au Chêne. ♦ **quercite,** n. f. (CHIM) Pentacool extrait des glands de chêne.

quercy [*kèr*], n. m. (VITIC) Terme charentais désignant un cépage, appelé aussi *côt* ou *malbec*.

Quercy, anc. pays de France (Guyenne), compris dans les dép. du Lot et du Tarn-et-Garonne. On distingue : le *haut Quercy*, série de plateaux de calcaire jurassique portés à 600 m d'alt. et séparés par des vallées encaissées; c'est un causse qui présente tous les phénomènes karstiques : lapiaz, dolines, avens et gouffres, circulation souterraine des rivières (Causses Martel, de Gramat, de Limagne). Jusqu'au XVIII^e s., ce fut une région riche dont la situation géographique faisait un lieu de passage et qui vivait de la culture des céréales, de l'élevage ovin, de la vigne; au XIX^e s. ces activités déclinent et, aujourd'hui, l'élevage des agneaux se poursuit mais il est peu développé. Le dépeuplement a gagné les plateaux, qui n'ont qu'une maigre couverture végétale; le petit vignoble de Cahors s'est orienté vers la production de vins de qualité. La beauté des sites (gouffre de Padirac, Rocamadour) fait du tourisme une ressource importante. Le *bas Quercy* appartient au pays des collines de la moyenne Garonne, pays

de polyculture traditionnelle qui se tourne de plus en plus vers les spécialités fruitières et l'élevage.

Le *Haut-Quercy* avait pour cap. Cahors et le *Bas-Quercy*, Montauban. — Réuni au X^e s. aux domaines des comtes de Toulouse, confisqué par Louis IX en 1228, cédé aux Anglais en 1259, repris par Philippe le Bel, de nouveau cédé aux Anglais par le traité de Brétigny, le Quercy suivit, dès lors, le sort de la Guyenne. ♦ **quercinois, oise,** adj. et n. Du Quercy.



blason du Quercy

Héral. — De gueules au pont de cinq arches sur une rivière d'azur mouvant de la pointe, surmonté de cinq tourelles d'argent, chacune surmontée d'une fleur de lis d'or.

querelle [*ke-rèle*], n. f. (lat. *querela*, plainte). Plainte (Vx). Parti du plaignant, et par ext. parti, cause. *Épouser la querelle de quelqu'un.* || Contestation amenant des mots violents, dispute. *Être en querelle avec quelqu'un.* — *Querelle d'Allemand*, querelle sans motif. — *Se prendre de querelle*, commencer à se quereller. || Par ext. Lutte entre rois, entre États. ♦ **quereller,** v. tr. Faire une querelle à quelqu'un. || Réprimander. || Se plaindre de, accuser. || Absol. *Cet homme aime fort à quereller.* = SE QUERELLER, v. pron. récipro. Disputer l'un contre l'autre. ♦ **querelleur, euse,** adj. Qui se plaît à chercher querelle. || Pris comme nom. *Évions les querelleurs.* ♦ **querelleux, euse,** adj. Querelleur, euse (Vx).

Hist. — *La Querelle des Images*, qui agita l'Empire byzantin pendant plus d'un siècle, a pour origine l'œuvre de restauration intérieure entreprise par les deux premiers empereurs isauriens Léon III (717-740) et Constantin V (740-775). Ces souverains, soucieux de purifier la religion de ce qui leur paraissait de l'idolâtrie, c.-à-d. du culte adressé aux images de saints, obéissaient aussi à des préoccupations politiques, voulant notamment arrêter la croissance des couvents, qui jouissaient d'une immunité fiscale presque complète, et tiraient leur pouvoir d'attraction de la possession d'images réputées miraculeuses. Mais les parties européennes de l'Empire, ainsi que les femmes et bientôt le peuple de la capitale, furent violemment hostiles à la politique iconoclaste. La Grèce puis l'Italie s'insurgèrent. Constantin V instaura de vigoureuses persécutions et le Concile de 753 déclara ennemis de l'Empire les adorateurs des icônes. La perte de l'Italie et la rupture avec Rome s'ensuivirent (synode de Latran, 769).

La première querelle terminée sous le règne d'Irène (780-802), une seconde éclata au IX^e s. sous l'empereur Nicéphore et la persécution reprit. Le Concile de 843 rétablit l'orthodoxie.

Litt. — *La Querelle des Anciens et des Modernes*, dont les origines remontent au XVII^e s. et le véritable début aux traits de Desmarests de Saint-Sorlin contre la mythologie et l'Antiquité (1657-1675), mit aux prises les tenants de la supériorité des Anciens dans le domaine des lettres et ceux qui préféraient les Modernes. Elle éclata en pleine séance de l'Académie française, le 27 janvier 1687, lorsque Perrault, dans son poème *le Siècle de Louis-le-Grand*, soutint que l'on pouvait « comparer, sans crainte d'être injuste, le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste ». Boileau protesta. Il eut avec lui de grands écrivains : Racine, La Bruyère. La Fontaine se montra plus éclectique. Perrault eut l'aveu de la plupart des académiciens et du public lettré féminin. La querelle s'aggrava jusqu'à ce que l'intervention du grand Arnauld amenât une conciliation entre les deux adversaires (1700). Elle reprit en 1714 entre le moderne Lemotte-Houdar et Mme Dacier, à propos d'une traduction abrégée d'Homère. Fénelon, chargé d'arbitrer la querelle, écrivit sa prudente *Lettre à l'Académie* (1716) où il laissait percer sa préférence pour les Anciens. Une réconciliation eut encore lieu. — La querelle avait une signification littéraire et artistique, représentant une rébellion du génie national contre la tutelle antique et une libération du goût à l'égard de certaines superstitions. Elle avait une portée philosophique, représentant la lutte de l'esprit critique contre l'esprit d'autorité et la foi dans le progrès. Elle se prolongea au XVIII^e s., reprit au XIX^e s. lors de la révolte romantique. Elle se manifeste aujourd'hui par la lutte entre partisans des humanités classiques et partisans des humanités modernes et des humanités techniques.

Querelle des Femmes. — Nom de deux controverses littéraires qui, au XV^e, puis au XVI^e s., opposèrent adversaires et défenseurs de la femme. **Queretaro**, v. du Mexique, cap. de l'État du même nom, à 1 880 m d'alt. et à 245 km au N.-O. de Mexico; 74 000 hab. — Industr. de transformation et text.; savonneries; manuf. de tabac; papeterie. — Évêché. — Aéroport. — L'empereur Maximilien y fut fusillé, le 19 juin 1867. — L'État de Queretaro a 11 769 km² et 485 530 hab.

quérier [ké-rié], n. m. (Anc) Magistrat municipal chargé des procès civils.

quérir [ké], v. tr. (anc. franç. *querre*, lat. *quaerere*, m. s.). Chercher, avec intention de ramener une personne ou d'apporter une chose. Ne s'emploie qu'à l'infin., surtout après les verbes *aller*, *venir*, *envoyer*. *Qu'on l'aille quérir.* ♦ **quéérable**, adj. (Roi) Se dit d'une rente, d'une pension, d'une redevance que le créancier doit aller chercher chez le débiteur, par opposition à celle qui est *portable*. ♦ **quéabilité**, n. f. Caractère de ce qui est quéérable. *La quéabilité d'une redevance.* ♦ **querre**, forme anc. du verbe *quérir*. ♦ **quésteur** [ké-zé], n. m. (Anc) Magistrat chargé d'une enquête.

queste [ku-est], n. f. Ancienne forme de *quête*. [Dr. féod.] Impôt personnel que le seigneur percevait sur ses sujets questables. ♦ **questabilité**, n. f. Qualité de ce qui est questable. ♦ **questable**, adj. (Anc) Se disait d'une personne soumise au droit de quête. ♦ **questalité**, n. f. [Dr. féod.] Fief seigneurial où était exercé le droit de quête. ♦ **questeur**, n. m. (Anti) Dans l'anc. Rome le mot *questeur* désignait deux classes distinctes de magistrats, les *questeurs criminels* et les *questeurs civils*, élus pour un an. ♦ **questorien**, *ienne*, adj. [Antiq. rom.] Qui appartient au questeur. — *Jeux questoriens*, jeux que donnaient au peuple, à leur entrée en charge, certains questeurs sous l'Empire, ce qui les dispensait de passer par l'édition et le tribunal pour accéder à la préture. ♦ **questure**, n. f. [Antiq. rom.] Dignité, charge de questeur. || Durée des fonctions de questeur. [Parlement] Bureau des questeurs d'une assemblée délibérante.

Hist. rom. — Les questeurs criminels (*questores parricidii*) constituaient une sorte de ministère public pour la recherche des criminels et l'exécution des jugements rendus contre les coupables. Ils étaient au nombre de deux, élus pour une année, et nommés dans les comices par curies, sur la présentation des consuls. — Les questeurs civils (*questores classici*) étaient des magistrats chargés du maniement des deniers publics. D'abord au nombre de deux, puis au nombre de quatre, de huit, de vingt, enfin de quarante, ils formaient le premier échelon du *cursum honorum*. Quand les consuls entraient en campagne, des questeurs les accompagnaient pour s'occuper du butin, de la solde des troupes, etc. Ceux qui restaient à Rome étaient dits *questeurs urbains* (*urbani*). En 49 av. J.-C., César réunit leurs fonctions à celles des tribuns. À partir de cette époque, l'administration du Trésor fut confiée tantôt aux préteurs, tantôt aux préfets du prétoire, tantôt enfin à des questeurs. Cependant, jusqu'aux derniers temps de l'Empire, il y eut des questeurs qui étaient aussi qualifiés de *candidati principis* : leur unique fonction consistait à lire au Sénat les communications (*epistolae principis, libri principales*) que l'empereur adressait à ce corps. Dès l'époque de Claude, les questeurs furent obligés de donner des combats de gladiateurs au peuple, dès leur entrée en charge, ce qui favorisa les classes les plus riches. Constantin créa le titre de *questeur du sacré palais* (*questor sacri palatii*), sorte de chancelier.

Parlement. — Le titre de questeur désigne en France les membres d'une assemblée législative, chargés de l'administration et de la police intérieure du palais législatif, ainsi que de son budget particulier.

Les questeurs des assemblées parlementaires sont élus par leurs pairs afin de gérer administrativement et financièrement le fonctionnement de leurs assemblées respectives. Chaque année, l'Assemblée nationale et le Sénat élisent leurs trois questeurs qui partagent, avec le président, la responsabilité de la vie quotidienne de leurs assemblées.

quernage [kèr], n. m., ou **quernure**, n. f. (Tech) Division en plaques d'un bloc de schiste ardoisier.

Querol y Subirats (Agustin) (1863-1909), né à Tortosa, sculpteur espagnol (marbres : *la Tradition*, *le Désespoir*, etc.).

Querqueville, Manche, c. Octeville, sur la Manche; 3 506 hab. (conurb. de Cherbourg). — Pêche. Agriculture. — Aérodrome. — Égl. romane; chap. v^e et x^e s., tour carrée xvi^e s.

Querrien, Finistère, c. Scaër; 2 118 hab. — Bourg agricole.

querror, quéror, kerror [ké], n. m. (mot breton, du nom d'un village breton). Barque de pêche, dans la rade de Brest.

quérulence, n. f. (Med) et (Psych) Tendance pathologique à se plaindre d'injustices dont on se croit victime.

qu'ès-aco [ké-sa-ko], expression provenç., employée par plaisant, sign. : *qu'est-ce-que c'est ?*

Quesada (Gonzalo Ximenez de) (1495-1546), né à Grenade, explorateur espagnol; conquérant de la Colombie où il fonda en 1538 Santa Fé de Bogota.

Quesnay [ké-né] (François) (1694-1774), né à Méré (Yvelines), chirurgien de Louis XV; l'un des fondateurs de l'économie politique, chef de l'école des physiocrates qui considère l'agriculture comme la principale source de richesse donnant seule un *produit net* et réclame la limitation des entraves sur le commerce et l'industrie. Ouvrage principal : *la Physiocratie* (1768).



François Quesnay



Pasquier Quesnel

Quesnay de Beaurepaire (Jules) (1837-1923), né à Saumur, magistrat. Il démissionna lors de l'Affaire Dreyfus pour mener campagne contre l'accusé et ses partisans. Il écrivit des romans sous les pseudonymes de *Jules de Glowet* et de *Lucie Herpin*.

Quesnel (le Père Pasquier) (1634-1719), né à Paris, prêtre de l'Oratoire et docteur en Sorbonne, théologien janséniste. Son ouvrage, *Abrégé de morale de l'Évangile*, fut condamné par le pape (1708) et par la bulle *Unigenitus* (1713). Quesnel mourut réfugié en Hollande. ♦ **quesnellisme** [ké-né], n. m. Doctrine de Quesnel.

quesnelia [ku-es-né], n. m. (Botan) Genre de Broméliacées d'Amérique du Sud.

Quesnoy (François du) (1594-1642), né à Bruxelles, sculpteur brabançon, ami de Poussin. Statue colossale de *Saint André* (Vatican).

Quesnoy (Le), Nord, ch.-l. c., entre la Rhonelle et l'Écaillon; 5 383 hab. (*Quesnoysiens* ou *Quercitains*). — Stat. touristique et seule place forte du Nord conservée intacte. — Laiteries; industr. aliment. Industr. céramiques; textiles; du bois; chaussures. — Fortif. de bois; chap. xv^e s.; chât. xiii^e s.; portes xii^e s.; crypte xiii^e s. Lac Vauban.

Quesnoy-sur-Deûle, Nord, ch.-l. c., sur la Basse-Deûle; 4 604 hab. (conurb. de Lille). — Huileries; industr. aliment. et agric. Industr. textiles et du caoutchouc.

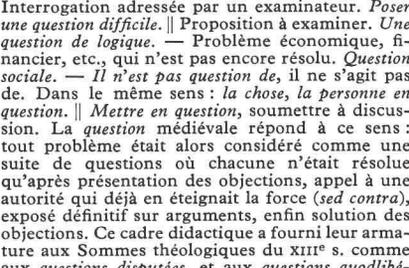
Quessoy, C.-du-N., c. Moncontour; 2 198 hab. — Bourg agricole (kaolin).

Quesy, Aisne, c. La Fère, sur le ru de *Quesy* et le canal de Saint-Quentin; 4 095 hab. (aggl. de Tergnier). — Cult. fruitières; horticult. — Cités-jardins.

questeau [ku-es], n. m. Coffret à bijoux ou à argent.

Questembert, Morbihan, ch.-l. c.; 4 501 hab. — Bourg agricole; pêche. Industr. mécan. de précision. — Maisons anc. xvi^e-xvii^e s.; chap. et calvaire xv^e s.; égl. xvii^e s.

question [kes], n. f. (du lat. *querere*, chercher). Interrogation que l'on fait pour obtenir un renseignement. || Ironiq. *Quelle question !*, se dit à quelqu'un qui fait une question inutile ou ridicule. || Interrogation adressée par un examinateur. *Poser une question difficile.* || Proposition à examiner. *Une question de logique.* — Problème économique, financier, etc., qui n'est pas encore résolu. *Question sociale.* — Il n'est pas question de, il ne s'agit pas de. Dans le même sens : *la chose, la personne en question.* || *Mettre en question*, soumettre à discussion. *La question médiévale* répond à ce sens : tout problème était alors considéré comme une suite de questions où chacune n'était résolue qu'après présentation des objections, appel à une autorité qui déjà en éteignait la force (*sed contra*), exposé définitif sur arguments, enfin solution des objections. Ce cadre didactique a fourni leur armature aux Sommes théologiques du xiii^e s. comme aux *questions disputées*, et aux *questions quodlibétiques* (résolues sur-le-champ). || *Question de temps*, situation que le temps seul peut résoudre. *Sa guérison est une question de temps.* || Torture appliquée autrefois aux accusés. (Roi) On appelait *question* des tortures auxquelles on soumettait certains accusés ou condamnés pour leur arracher des aveux. Ces pratiques, bien que contraires aux droits de l'homme, ont malheureusement tendance à réapparaître, plus ou moins secrètement, lors des guerres ou dans les périodes de troubles, au cours d'enquêtes menées par certains services spéciaux.



la question par l'eau



Les méthodes modernes, sans abandonner l'eau, utilisent surtout la chimie et l'électricité. [Parlement] *Questions orales*, questions posées à un ministre en séance par un parlementaire sur un point précis, en dehors d'un débat. — *Questions écrites*, questions posées par écrit à un ministre par un membre du Parlement, insérées au *Journal officiel*, et auxquelles il est répondu par la même voie. — *Question de confiance*. *Poser la question de confiance*, déclarer que le cabinet démissionnera si la proposition qu'il présente ou l'ordre du jour qu'il adopte ne recueille pas la majorité. — *Question préalable*. V. PRÉALABLE. ♦ **questionnaire**, n. m. Bourreau chargé de donner la question. || Recueil de questions pouvant être posées à des élèves sur les divers objets de leurs études. || Série de questions servant de base à une enquête. *Remplir un questionnaire.* ♦ **questionner**, v. tr. Interroger quelqu'un, lui poser des questions. — Péjor. Faire des questions importunes. (Anc) Donner la question. ♦ **questionneur, euse**, n. Celui, celle qui pose sans cesse des questions. = Adj. *Une femme bien questionneuse.*

Hist. rom. — *Questions perpétuelles* (lat. *quaestiones perpetuae*). À Rome, tribunaux chargés de connaître des affaires criminelles. Ils étaient présidés par un préteur ou un ancien édile.

Hist. mod. — *Question d'Orient*. V. ORIENT. — *Question du Pacifique*. V. EXTRÊME-ORIENT. — *Question romaine*. V. EGLISE (*Histoire de l'*).

Quet (Jean Antoine) (1810-1884), né à Nîmes, physicien; il découvrit l'acétylure cuivreux et l'acétylène.

1. quête [kett], n. f. (anc. fr. *queste*, du verbe *querre*). Recherche (Vx). *La quête du Saint-Graal.* *Se mettre en quête de quelqu'un.* || Action de recueillir des aumônes pour une œuvre. *Quête pour les pauvres.* || Aumônes recueillies. *La quête a été abondante.* [Vén.] Recherche du gibier. *Aller en quête.* ♦ **quêter**, v. tr. (Chass) Chercher. *Ce chien quête bien.* || Être à la recherche de. *Quêter sa nourriture.* — Fig. *Quêter des louanges, des suffrages*, etc. = Empl. abs. Recueillir des aumônes. *Quêter pour les pauvres.* || Fig. Personne qui est toujours à la recherche de quelque chose. *Quêteurs d'emplois.* ♦ **quêteur, euse**, n. Celui, celle qui quête. = Adj. *Frère quêteur*, dans un ordre mendiant, celui qui est chargé de recueillir les aumônes pour le couvent.

2. quête, n. f. (orig. inc.). (MAR) Angle que forme l'étabot avec la quille. — Inclinaison d'un mât vers l'arrière.

Quételet (Adolphe) (1796-1874), mathématicien belge, auteur de travaux de mathématiques appliquées.

quétenite, n. f. (Minér) Sulfate hydraté de magnésium et de fer.

quetsche [kouzt-ke], n. f. (alem. *Questche*, m. s.). (Arbor) Prune de forme allongée à peau et chair violacées, dont on fait une eau-de-vie appréciée. ♦ **quetschier**, n. m. Variété de Prunier produisant des quetsches.



quetsche

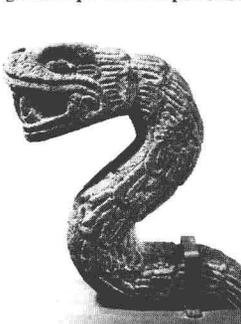
quetsche-wasser [kou-ét-ç' va-seur], n. m. Eau-de-vie de prunes.

Quetta, v. du Pakistan, ch.-l. de la prov. de Belouchistan; 106 633 hab.

quetzal, n. m. (mot aztèque). (Ornith) Le plus remarquable des Coucoucous (genre *Pharomacrus*), du Mexique et du Guatemala, aux longues plumes vertes dépassant la queue.

Quetzalcóatl, dieu du Mexique précolombien, maître de l'air et des phénomènes atmosphériques. Il avait pour emblème un serpent ailé et présidait au commerce, à la guerre, à la divination.

1. queue [kew], n. f. (lat. *cauda*, m. s.). Prolongement qui termine postérieurement le tronc d'un



Quetzalcóatl, sculpture aztèque (Mexico)